



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Conseil national des politiques de lutte  
contre la pauvreté et l'exclusion sociale

**AVIS sur...**

# La Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)

Une ambition et des constats partagés, mais  
une absence de visibilité sur les moyens et  
l'accessibilité alimentaire pour les plus  
pauvres.



Juin 2025

# Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat

## - L'Avis du CNLE -

Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) est consulté sur le projet de Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC).

Rédaction de l'avis coordonnée par Michèle Lelièvre, directrice scientifique du Comité scientifique du CNLE et Claire Auzuret, chargée d'études. Avec l'appui de Delphine Aubert et Chimène Mandrin, du Secrétariat général du CNLE.

Le CNLE étant composé pour moitié de personnes concernées le processus d'élaboration de l'avis a donné lieu avec l'appui de KPMG à une large consultation des membres du 5ème collège et de leurs groupes d'appui durant le mois de mai.

La synthèse et les réponses détaillées de cette consultation sur l'alimentation sont en annexes du document.

Les enseignements apportés sur les pratiques alimentaires des personnes concernées en métropole mais aussi en Outre-mer justifient pleinement la recommandation (n° 14 dans l'avis du CNLE) très consensuelle mais pas encore effective de façon systématique d'associer à ces questions les usagers. Les réponses apportées par les personnes précaires ou pauvres montrent que les objectifs affichés dans la SNANC pour rendre accessible une alimentation saine et durable sont très éloignés pour une certaine frange de la population. Pour la plupart des personnes concernées, l'intention est louable d'élaborer une SNANC mais les personnes sont dubitatives sur l'atteinte des objectifs fixés. Faire vivre la SNANC en la dotant de moyens, financiers comme réglementaires, à la hauteur des enjeux pour dépasser les intentions est le défi à relever pour les pouvoirs publics.

# Synthèse des recommandations de l'avis du CNLE sur la SNANC

---

**Recommandation n° 1** : Réaliser un diagnostic sur les « déserts ou borbiers alimentaires » en vue de disposer d'une cartographie de ces zones, dans l'objectif de développer le maillage territorial d'une offre alimentaire saine, plus favorable à l'environnement et ouverte financièrement et géographiquement à tous.

**Recommandation n° 2** : Tendre vers une démarche d'évaluation globale à 360° des coûts évités.

**Recommandation n° 3** : Pour concrétiser les objectifs de juste rémunération des agriculteurs et d'alimentation saine, durable et abordable, la SNANC doit :

- Imposer une meilleure transparence et régulation des prix, notamment de la filière agro-alimentaire jusqu'à la distribution et la restauration ;
- Garantir davantage de débouchés aux agriculteurs impliqués dans des modes de production durables, par le biais de la restauration collective mais aussi commerciale, et les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), etc.

**Recommandation n° 4** : Mieux répartir la valeur tout au long de la chaîne, en lien avec les dispositifs des lois EGAlim.

**Recommandation n° 5** : Le CNLE appelle à distinguer les mesures qui relèvent de l'urgence et celles du droit commun pour atteindre l'autonomie alimentaire de chacun, et créer si besoin des passerelles entre elles.

**Recommandation n° 6** : Pour une ambition financière à la hauteur de la SNANC et des enjeux sanitaires. Face au coût estimé des maladies chroniques liées à l'alimentation en France et plus généralement à l'ensemble des coûts qui pourraient être évités, et qui affectent particulièrement les plus modestes, il convient :

- D'avoir des leviers budgétaires et financiers à la mesure des enjeux de la SNANC ;
- D'assurer un financement pérenne des PAT à hauteur de 80 millions d'euros par an pour soutenir les pratiques agroécologiques, la juste rémunération des agriculteurs et renforcer la justice sociale (notamment à travers le soutien de postes d'animation et d'accompagnement à la participation des personnes concernées par la précarité à leur fonctionnement).

**Recommandation n° 7** : Formuler des mesures concrètes pour garantir une meilleure transparence des prix et un encadrement des marges de la grande distribution et des industriels de l'agroalimentaire sur les produits sains et durables, en particulier les fruits et légumes et les produits de l'agriculture biologique et du commerce équitable.

**Recommandation n° 8** : Revoir la réglementation pour limiter les promotions trop fréquentes sur les produits malsains transformés qui exposent la santé des enfants et des familles en situation défavorisée.

**Recommandation n° 9** : Le CNLE soutient la recommandation relayée par Foodwatch des sept associations exigeant que la grande distribution garantisse au moins 50 % de promotions sur des produits de qualité, à des prix accessibles.

**Recommandation n° 10** : Encadrer strictement les labels afin que seuls puissent être affichés les labels dont les bénéfices sont démontrés, compréhensibles pour les consommateurs et certifiés par un organisme tiers indépendant.

**Recommandation n° 11** : Rendre le Nutri-Score obligatoire pour une meilleure information nutritionnelle des consommateurs.

**Recommandation n° 12** : Développer le droit à une information complète sur les risques sanitaire encourus par l'abus de la consommation des aliments malsains.

**Recommandation n° 13** : Protéger les enfants de la publicité et du marketing.

**Recommandation n° 14** : Mettre en place un dispositif citoyen participatif et inclusif, tout au long de la mise en œuvre, la suivi et l'évaluation de la SNANC, comme recommandé par le Cocolupa et 57 acteurs de la société civile.

**Recommandation n° 15** : Le CNLE recommande de favoriser la mixité sociale dans les dispositifs d'aide alimentaire, comme c'est le cas d'épiceries sociales et solidaires mixtes.

**Recommandation n° 16** : Le CNLE réclame une clarification de la hiérarchisation des principes directeurs et objectifs poursuivis par les pouvoirs publics en cas d'orientations contradictoires entre la stratégie nationale de la SNANC et d'autres textes nationaux ou européens.

**Recommandation n° 17** : Compte tenu de la situation alimentaire en Outre-mer, le CNLE réclame en urgence un pilotage coordonné, pour rendre effectives les différentes actions et mesures en faveur de l'accès à une alimentation saine et abordable.

<b>Avant-propos.....</b>	<b>6</b>
<b>I – DES APPORTS ET DE REELLES AVANCEES.....</b>	<b>8</b>
▶ Une approche systémique de l'alimentation bienvenue.....	8
▶ Le déplacement du curseur vers une approche plus collective et moins individualisante	8
▶ La prise en compte indispensable des paysages alimentaires, pour améliorer l'accès à une offre alimentaire saine et durable .....	9
▶ Coûts cachés, coûts évités : pour une approche intégrée à 360° .....	10
▶ Pourtant, la question d'une juste rémunération des agriculteurs est posée.....	11
<b>II - LIMITES ET POINTS DE VIGILANCE.....</b>	<b>13</b>
▶ Dépasser l'urgence : vers une politique structurelle de lutte contre la précarité alimentaire.....	13
▶ Des ambitions affichées en quête de moyens : les limites budgétaires et évaluatives de la SNANC .....	16
▶ Prix, marges et accès à l'alimentation durable : un rééquilibrage nécessaire.....	17
▶ Un encadrement réglementaire insuffisant de la publicité et de l'information sur les produits malsains ainsi que de l'étiquetage nutritionnel sur les produits sains.....	19
▶ Un défaut d'intégration des savoirs expérientiels des personnes en situation de pauvreté dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de la SNANC.....	22
▶ Pour une aide à l'alimentation digne et non stigmatisante .....	23
▶ Les paradoxes de l'action publique entre SNANC et MERCOSUR .....	23
▶ Les Outre-mer « oubliés » du projet de stratégie nationale ? ... ..	25
▶ ... et les quartiers prioritaires de la politique de la ville aussi .....	28
<b>III - CONCLUSION.....</b>	<b>29</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>31</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>34</b>
□ Annexe 1   Glossaire des acronymes.....	35
□ Annexe 2   Liste des contributeurs à l'avis du CNLE sur la SNANC.....	36
□ Annexe 3   Synthèse des réponses à la consultation des personnes concernées par la pauvreté et la précarité, membres du 5ème collège du CNLE et de leurs groupes d'appui.....	37
• A. Réponses au questionnaire : Détail des retours.....	43
• B. Questionnaire.....	60

« On a conscience qu'on s'empoisonne mais on ne peut pas faire autrement » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).

Le Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) est consulté sur le projet de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) dans le cadre d'une démarche gouvernementale de concertation auprès d'un certain nombre de conseils, afin d'élaborer la version finale de cette stratégie.

Il salue tout d'abord sa publication qui était attendue depuis 2021 par l'ensemble des acteurs des secteurs concernés. La stratégie proposée repose sur un bon diagnostic des défis contemporains à surmonter et dans l'ensemble sur une philosophie générale partagée. Déclinée dans deux programmes opérationnels, le Programme national de l'alimentation (PNA) et le Programme national nutrition santé (PPNS), elle cherche à outiller l'action publique avec une gouvernance coordonnée des politiques liées à l'alimentation, la santé et l'environnement.

Le CNLE salue également des évolutions présentes dans le document. Sur la méthode, il s'agit bien de réconcilier des interventions publiques programmatiques sectorielles cloisonnées en intégrant des objectifs sociaux, sanitaires et environnementaux. Le CNLE approuve l'approche progressive adoptée pour y parvenir, en conformité avec la lecture graduelle de la transition écologique qu'il a proposé, ainsi que la forte relativisation du rôle de la responsabilisation individuelle pour faire évoluer les comportements et la consommation alimentaires. Ces points positifs sont à mettre au crédit de la SNANC telle qu'elle se dessine. Ils témoignent d'une ambition pour tracer les contours d'un accès à une alimentation décente aujourd'hui, c'est-à-dire saine, durable, et pour l'ensemble de nos concitoyens. Et cette volonté emporte toute la filière : depuis l'amont (production) jusqu'à l'aval (distribution, consommation, restauration) et intègre une réflexion en termes de « paysages » alimentaires.

Cependant, **le CNLE ne saurait que souligner l'écart entre le niveau des recommandations et la réalité des modes de vie et des possibilités concrètes des personnes en situation de pauvreté.** La faiblesse des ressources dont souffrent les personnes constitue une limite qui doit être palliée soit par une augmentation des ressources, soit par une diminution des prix. Pour garantir que cette stratégie esquissée opère effectivement et durablement sur le système alimentaire, il faut compléter les mesures informatives proposées par des actions telles qu'un meilleur encadrement des marges et des prix, et une régulation de la publicité sur les produits malsains, et favoriser une offre durable plus accessible, sans oublier la juste rémunération des agriculteurs.

Enfin, **la participation des personnes concernées par la pauvreté et la précarité, comme la dimension participative en générale, sont trop négligées par l'approche adoptée.** Le CNLE demande à ce qu'elle soit pleinement intégrée à l'élaboration des actions publiques, comme aux diagnostics, notamment sur les paysages alimentaires, tels qu'ils sont perçus par les personnes ayant des difficultés d'accès à une alimentation saine et durable, voire à une

alimentation suffisante d'un point de vue nutritionnel et reçue d'une manière respectant la dignité des personnes.

**Le CNLE encourage l'adoption d'un cadre réglementaire ou législatif contraignant et stable qui sera seul à même d'apporter la nécessaire lisibilité et accessibilité aux personnes concernées.** Il l'encourage d'autant plus qu'il voit dans la SNANC, l'élaboration d'une stratégie alimentaire globale à laquelle il contribuera à la demande de la Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, Catherine Vautrin, et une opportunité de déployer une action publique à portée universelle (graduelle, globale, stable et cohérente), permettant de produire des effets bénéfiques pour tous et particulièrement pour les plus modestes.

Nicolas Duvoux  
Président du CNLE

La stratégie nationale à l'état de projet se base sur un diagnostic réaliste du système alimentaire, ce dont on peut se réjouir. Il est par ailleurs bienvenu de constater qu'elle promeut une approche plus holistique de la question alimentaire en France, un rôle mieux proportionné de la responsabilité individuelle dans le changement des pratiques et donne une réelle place à une approche par les environnements alimentaires. Le CNLE apprécie enfin que des pistes de progrès en faveur d'une rémunération plus juste des agriculteurs soient énoncées dans un cadre qui cherche à articuler l'action publique dans les domaines sanitaires, sociaux, environnementaux et agricoles.

### ► Une approche systémique de l'alimentation bienvenue

Le CNLE salue ce projet qui marque un progrès notable en privilégiant une approche systémique (portant sur l'ensemble de la chaîne alimentaire), multi-sectorielle donc et interministérielle. Cette approche comporte des formes de transversalité pertinentes et notamment un souci d'articulation avec d'autres politiques, comme le Pacte des solidarités.

Ces nouvelles orientations collégiales de la stratégie nationale par les principaux promoteurs des politiques publiques en matière d'alimentation durable et saine sont nécessaires pour pallier la dispersion de l'action publique qui empêche une appréhension des constats comme des enjeux dans leur globalité pour lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en s'attaquant à ses déterminants structurels. Fortement interdépendants, les défis à surmonter aujourd'hui sont à la croisée d'enjeux sanitaires, sociologiques, écologiques et économiques majeurs.

### ► Le déplacement du curseur vers une approche plus collective et moins individualisante

*« On sait ce qui est bien pour notre santé : moins en quantité mais mieux » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).*

Parmi les évolutions positives de la SNANC, le CNLE relève le déplacement du curseur vers une approche plus collective et structurelle et moins individualisante des enjeux comme des réponses liées à l'alimentation et à la nutrition. Il salue ce rééquilibrage, dans la mesure où les politiques publiques passées ont parfois trop mis l'accent sur la responsabilisation individuelle pour faire évoluer les pratiques alimentaires, d'activités physiques, de santé et de soins, sans nécessairement prendre en compte les déterminants sociaux, économiques et territoriaux de ces comportements.

Bien qu'encore présente en filigrane dans la stratégie, l'approche longtemps plébiscitée faisant porter la responsabilité de la transformation du système alimentaire sur la seule responsabilité individuelle des consommateurs s'avère, avec le recul et les enseignements tirés de ce type d'intervention, être une approche aveugle en réalité peu efficace, voire potentiellement contre-productive, stigmatisante et inégalitaire. Il persiste en effet certaines mesures

présentes dans le Projet de loi de finances (PLF), comme la taxation des sodas, qui continuent à faire appel aux injonctions individuelles. Aussi, **le CNLE soutient l'orientation plus collective et structurelle de la SNANC, et restera attentif au maintien de cette orientation et au fait que les capacités des personnes en situation de pauvreté ne soient pas niées.**

## ► La prise en compte indispensable des paysages alimentaires, pour améliorer l'accès à une offre alimentaire saine et durable

*« Les inégalités d'accès à une alimentation saine, durable et suffisante pourraient être réduites en établissant des ponts entre les producteurs et les consommateurs, de façon à fournir plus de débouchés aux producteurs et plus d'aliments frais à des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Comme j'habite dans une zone de production de fruits et légumes, cela pourrait être réalisé si la volonté syndicale ou politique existait » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).*

**Le CNLE approuve l'approche du projet de stratégie nationale qui donne une réelle place aux environnements alimentaires.**

Le changement des comportements pour tendre vers une transition alimentaire n'est pas seulement déterminé par les caractéristiques sociodémographiques, les connaissances et les intentions des individus. Il est aussi conditionné par l'environnement physique, économique et social des populations, c'est-à-dire par la plus ou moins grande accessibilité géographique et économique à l'ensemble des commerces, marchés, restaurants, jardins, points de vente permettant l'approvisionnement alimentaire d'une population sur un territoire donné (quartier, ville, etc.).

**L'enjeu d'accessibilité géographique est fondamental puisque selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) près de 62 % des communes françaises n'ont pas de commerce aujourd'hui contre 25 % en 1980.** Un enjeu d'ailleurs qui n'est pas toujours bien pris en compte par l'action publique dans ses déclinaisons programmatiques. Or, il ne suffit pas seulement d'avoir les moyens, encore faut-il pouvoir avoir accès aux commodités facilement. Une étude du projet Surfood Foodscapes (2025)<sup>1</sup> réalisée auprès des habitants du Grand Montpellier montre en effet que si les choix alimentaires des ménages sont déterminés en premier lieu par des caractéristiques socio-économiques, ils s'opèrent dans la limite de ce que proposent les paysages alimentaires.

Sur ce point, la question du maillage des accès physiques aux environnements alimentaires sur les territoires est bien présente dans la SNANC dans son diagnostic comme dans sa traduction en axes stratégiques (notamment dans l'axe n° 2 « Garantir à tous l'accès à des environnements alimentaires et nutritionnels de qualité et durables ») (Gouvernement, 2025)<sup>2</sup>.

Son objectif n° 9 (Promouvoir l'accessibilité physique et financière de l'offre alimentaire saine et durable, notamment via la restauration collective et l'aide alimentaire) affiche la volonté

<sup>1</sup> Bricas N. et al., (2025), « Comment la localisation des commerces alimentaires joue sur les approvisionnements des ménages ? », *Policy Brief de la Chaire UNESCO*, n° 28, [En ligne], <https://www.chaireunesco-adm.com/No28-Comment-la-localisation-des-commerces-alimentaires-joue-sur-les>.

<sup>2</sup> Gouvernement, (2025), *Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat 2025 / 2030*, Paris, [En ligne], <https://agriculture.gouv.fr/consultation-publique-projet-de-strategie-nationale-pour-l'alimentation-la-nutrition-et-le-climat> - Page 8 de la SNANC « les quartiers les plus défavorisés concentrent par exemple davantage de commerces proposant une restauration rapide de moindre qualité, demandant donc davantage d'efforts conscients aux individus pour aller vers une alimentation plus favorable à la santé ... ».

d'étendre la couverture sociale territoriale de l'alimentation saine et durable à travers la promotion de plusieurs leviers d'action complémentaires en vue d'atteindre l'objectif chiffré suivant : tendre vers plus de 30 % la part de fruits et légumes dans l'offre de l'aide alimentaire, et atteindre le nombre de 3 000 communes bénéficiaires de l'aide à la tarification sociale.

Cette orientation est jugée salutaire et indispensable par le CNLE qui considère que le changement des environnements alimentaires, vers un circuit commercial digne et durable pour les producteurs, les distributeurs et consommateurs, doit être une priorité participant à l'atteinte de l'objectif d'accessibilité. **Toutefois, il considère que cette problématique n'est pas traitée en tant que telle, et que les mesures envisagées témoignent d'une vision étroite des enjeux dans ce domaine, centrées sur l'aide alimentaire et la restauration collective.**

**Recommandation n° 1** : En vertu du principe selon lequel, c'est également par la transformation des environnements alimentaires qu'on transformera les comportements alimentaires, **le CNLE recommande en préalable un diagnostic sur les « déserts ou bourières alimentaires »<sup>3</sup> en vue de disposer d'une cartographie de ces zones.** Ce travail devra tirer enseignement des expérimentations conduites dans différents lieux pour analyser les relations entre les paysages alimentaires et les habitudes alimentaires.

Il s'agit d'un enjeu de connaissance pour adapter les leviers d'action des collectivités territoriales et des acteurs publics à l'échelon national. Cet examen devrait permettre ainsi de mieux calibrer une vraie politique publique de paysages alimentaires visant à développer le maillage territorial d'une offre alimentaire saine, plus favorable à l'environnement et ouverte financièrement et géographiquement à tous.

Une approche participative de la cartographie, restituant les paysages alimentaires non seulement d'un point de vue objectif, mais aussi subjectif, et permettant ainsi de comprendre les freins et obstacles à l'accès à une alimentation saine et durable en partant du point de vue des personnes concernées serait souhaitable<sup>4</sup>.

## ► Coûts cachés, coûts évités : pour une approche intégrée à 360°

*« Manger, c'est pour la santé. L'alimentation est un enjeu pour la santé publique en France » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).*

*« On mange pour vivre, pas pour s'empoisonner » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).*

**Comme le rappelle la SNANC, « l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a estimé les coûts cachés du système alimentaire en France à environ 177,5 milliards d'euros, dont 134,3 Mds€ liés au fardeau des maladies chroniques liées à l'alimentation, 8,2 Mds€ liés aux externalités des émissions de gaz à effet de serre, 17,8 Mds€ liés au changement d'affectation des terres et 17,1 Mds€ aux émissions d'azote »<sup>5</sup>.**

<sup>3</sup> Les travaux de recherche sur les paysages alimentaires ont révélé la notion de « désert alimentaire » (Food desert) pour caractériser un espace où une partie des habitants ne peut se procurer facilement des aliments sains à des prix abordables.

<sup>4</sup> Le projet Nouvelles Solidarités Alimentaires développé par la Haute école du travail social (HETS) de Genève, sous la responsabilité scientifique de Lucia Bordone, développe une telle approche et vise à contribuer, par cette démarche, à la mise en œuvre du droit à l'alimentation adopté par une votation citoyenne en 2023.

<sup>5</sup> FAO, (2023), *The State of Food and Agriculture 2023 – Revealing the true cost of food to transform agrifood systems*, Rome, [En ligne], <https://openknowledge.fao.org/items/1516eb79-8b43-400e-b3cb-130fd70853b0>.

Cette estimation est sans doute incomplète car ne sont pas pris en compte les coûts sociaux (Incapacité à travailler du fait des maladies chroniques, chômage de certains petits agriculteurs, etc.). Les auteurs d'une rare étude dans ce domaine se sont attelés à cette lourde tâche. Il s'agit du rapport<sup>6</sup> substantiel conduit par le Secours Catholique – Caritas France, le Réseau Civam, Solidarité Paysans et la Fédération française des diabétiques, qui cherche à estimer dans sa globalité le coût des impacts négatifs du système alimentaire en France.

**Recommandation n° 2 : Tendre vers une démarche d'évaluation globale à 360° des coûts évités.**

Pour cela, et dans la mesure du possible, il conviendrait :

- D'intégrer les coûts sociaux directs et indirects liés à une alimentation insuffisante ou de mauvaise qualité, en tenant compte notamment du transfert de charges des entreprises vers les contribuables, et du préjudice induit par une mauvaise régulation des marges commerciales et des prix alimentaires.
- Raisonner le plus possible en coûts évités, ce qui signifie aussi de systématiser la démarche (l'intégrer dans les études d'impacts si possible) et de l'actualiser.
- Raisonner en termes de prévention et dans une logique d'investissement social au regard des écarts sociaux dans l'exposition à des pathologies liées à une consommation alimentaire inadéquate. L'obésité par exemple à la sortie de maternelle est beaucoup plus fréquente chez les enfants d'ouvriers ou de milieux modestes que chez les enfants de cadres ou professions intermédiaires (Chardon et al., 2015)<sup>7</sup>.

**► Pourtant, la question d'une juste rémunération des agriculteurs est posée**

Le périmètre de l'alimentation saine et durable pour tous de la SNANC « suppose » également, selon les termes employés, une rémunération plus juste et stable des producteurs grâce en particulier, à des partenariats et des relations contractuelles stables et équitables sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Elle consacre son objectif n° 10 à l'installation d'une veille du partage équitable de la valeur le long de la chaîne alimentaire jusqu'au consommateur final.

Mais, au-delà des bonnes intentions, de plusieurs mesures intéressantes et indispensables, le projet peine à dégager une stratégie crédible à portée évaluative, c'est-à-dire assortie d'indicateurs de suivi traduisant une volonté politique engagée à suivre avec vigilance les changements de pratiques. Surtout elle n'envisage que des leviers informatifs, incitatifs ou d'accompagnement auprès des acteurs, de l'agriculteur jusqu'au consommateur, en passant par le transformateur et le distributeur, dont les pouvoirs de négociation sont très inégaux. Seule l'action n° 43 (objectif n° 10) visant à renforcer les contrôles portant sur la véracité des allégations commerciales relatives au partage de la valeur figurant sur des produits, est contraignante mais elle reste conditionnée aux moyens disponibles pour exercer cette surveillance et à l'échelle des sanctions.

<sup>6</sup> Driquet M. et al., (2024), « L'injuste prix de notre alimentation - Quels coûts pour la société et la planète ? », Rapport, [En ligne], <https://www.secours-catholique.org/sites/default/files/03-Documents/RAP-CoutCache2024BD.pdf>

<sup>7</sup> Chardon O. et al., (2015), « La santé des élèves en grande section de maternelle en 2013 : des inégalités sociales dès le plus jeune âge », *Etudes et résultats*, n° 924, [En ligne], [La santé des élèves de grande section de maternelle en 2013 : des inégalités sociales dès le plus jeune âge | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.](#)

Notons que la question du revenu des agriculteurs fait également l'objet de dispositifs des lois EGAlim, en particulier le Seuil de revente à perte (SRP) sur les denrées alimentaires, soit une marge minimale de 10 % imposée aux distributeurs. Ces mesures ont été prorogées jusqu'en avril 2028. Pour la ministre déléguée en charge du commerce, le non-renouvellement de cette mesure aurait entraîné « une guerre des prix immédiate, au préjudice de toute la chaîne agro-alimentaire ». Ces mécanismes visant la grande distribution sont censés soutenir les revenus agricoles. Pourtant, l'UFC-Que Choisir (2025)<sup>8</sup> a montré que cette mesure avait entraîné une hausse mécanique du prix de nombreux biens alimentaires ponctionnant le budget annuel des ménages de 800 millions d'euros par an sans que la valeur libérée par le relèvement du SRP ne « ruisselle » vers les revenus agricoles.

Il faut rappeler ici qu'en 2020, les exploitants agricoles vivent plus souvent sous le seuil de pauvreté monétaire que l'ensemble de la population française selon l'Insee (respectivement 18 % contre 14,4 %), et que ce taux de pauvreté est plus élevé pour les exploitants vivant avec un conjoint travaillant sur l'exploitation (21,9 %), mais plus bas pour les exploitants exerçant aussi une autre activité rémunérée sans lien avec l'exploitation (10,5 %) (Givois, Apers, SSP, 2025)<sup>9</sup>.

**Recommandation n° 3 :** Pour **concrétiser les objectifs de juste rémunération des agriculteurs et d'alimentation saine, durable et abordable**, la SNANC doit :

- Imposer une meilleure transparence et régulation des prix, notamment de la filière agro-alimentaire jusqu'à la distribution et la restauration,
- Garantir davantage de débouchés aux agriculteurs impliqués dans des modes de production durables, par le biais de la restauration collective mais aussi commerciale, et les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), etc.

**Recommandation n° 4 :** **Mieux répartir la valeur tout au long de la chaîne, en lien avec les dispositifs des lois EGAlim.** Pour cela, faire une étude d'impacts rigoureuse du relèvement du dispositif SRP (Institut national de la consommation, 2019)<sup>10</sup> et du strict encadrement des négociations commerciales entre distributeurs, transformateurs (industriels, négociants...) et agriculteurs visant à assurer à ces derniers une juste rémunération de leur travail, mis en place en fin 2021 dans le cadre de la loi dite EGAlim 2.

<sup>8</sup> UFC-Que choisir, (2025), « Mais où ont "ruisselé" les milliards d'euros ponctionnés aux consommateurs ? », [En ligne], <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-marge-minimale-de-10-garantie-a-la-grande-distribution-mais-ou-ont-ruissele-les-milliards-d-euros-ponctionnes-aux-consommateurs-n148940/>

<sup>9</sup> Givois S., Apers É., SSP, (2025), « Les exploitants agricoles vivent plus souvent sous le seuil de pauvreté que l'ensemble de la population », *Insee Références*, [En ligne], [Les exploitants agricoles vivent plus souvent sous le seuil de pauvreté que l'ensemble de la population – Emploi et revenus des indépendants | Insee](#)

<sup>10</sup> Institut national de la consommation, (2019), *Le seuil de revente à perte : qu'est-ce que c'est ?*, [En ligne], <https://www.inc-conso.fr/content/le-seuil-de-revente-perde-quest-ce-que-cest>.

Toutefois, au-delà de ces éléments positifs, la proposition de SNANC mise en concertation comporte un certain nombre de limites et d'importants angles morts avec notamment des actions et objectifs, y compris quantifiés, à intégrer urgemment.

### ► Dépasser l'urgence : vers une politique structurelle de lutte contre la précarité alimentaire

*« Si on n'arrive plus à vivre, se nourrir, de son travail, de sa pension, ce n'est pas normal au 21ème siècle, quelque chose dysfonctionne ! » (Membre du comité scientifique du CNLE).*

Les solutions portées par la SNANC pour répondre à l'afflux de précaires alimentaires suite à la crise inflationniste amorcée fin 2021, sont orientées vers la transformation et l'élargissement de l'aide alimentaire. Or, **une vraie stratégie nationale doit dépasser le cadre de l'urgence**. Au-delà des réponses apportées par la SNANC, nécessaires, dans le domaine de la restauration collective ou de l'aide alimentaire, l'accessibilité effective à une alimentation saine et durable pour tous constitue un enjeu central insuffisamment pris en compte dans la version examinée de la stratégie nationale, au même titre que les inégalités territoriales liées à son déploiement.

**L'évolution quantitative et qualitative de la prise en charge de l'urgence selon des normes nutritionnelles et de durabilité contemporaines ne saurait répondre à l'ensemble des besoins relevant de la précarité alimentaire.** Ce phénomène concerne en effet une grande diversité de populations, ainsi que de nouveaux publics (étudiants, retraités, travailleurs en contrat à durée indéterminée, etc.) depuis les crises sanitaire et inflationniste, qui ne recourent pas toujours à la distribution alimentaire pour des raisons de stigmatisation ou d'accessibilité. Cela peut amener certains publics, en particulier les étudiants précaires, à chercher par tous les moyens à assurer leur subsistance.

En effet, **l'alimentation devient une variable d'ajustement aussi pour des catégories de populations modestes localisées dans le « halo » de pauvreté**, c'est-à-dire dont les ressources dépassent le seuil de pauvreté monétaire sans atteindre le niveau de la vie décente (Lelièvre, 2022)<sup>11</sup>. Les distributeurs de l'aide alimentaire voient arriver de nouveaux publics qui ne correspondent pas à une logique d'aide d'urgence (Banques alimentaires, 2025)<sup>12</sup>.

Dans la vague 6 (Hiver 2024/2025) du baromètre de suivi qualitatif de la pauvreté et de l'exclusion sociale du CNLE (CNLE, 2025)<sup>13</sup>, les acteurs de terrain témoignent d'un recours plus

<sup>11</sup> Lelièvre M. (dir.), (2022), *Les budgets de référence en milieu rural, en ville moyenne et en métropole du Grand Paris. Nouvelles pistes pour l'inclusion sociale*, Rapport du CNLE, Paris, CNLE, [En ligne], [Budgets de référence, budgets décents : un rapport du CNLE éclaire sur les besoins nécessaires pour mener une vie décente, définis par les citoyens | solidarites.gouv.fr | Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.](#)

<sup>12</sup> Banques alimentaires, (2025), *Étude « Profils » qui sont les personnes accueillies à l'aide alimentaire ?*, Paris, Banques alimentaires, [En ligne], [https://www.banquealimentaire.org/sites/default/files/2025-02/Etude%20profils%202025\\_%20Banques%20Alimentaires\\_0.pdf](https://www.banquealimentaire.org/sites/default/files/2025-02/Etude%20profils%202025_%20Banques%20Alimentaires_0.pdf)

<sup>13</sup> CNLE, (2025), *Baromètre de suivi qualitatif de la pauvreté et de l'exclusion sociale du CNLE – Synthèse des résultats, sixième vague d'interrogation*, Paris, CNLE, à paraître.

important des ménages aux aides financières ou alimentaires. Ils observent ainsi une augmentation du nombre de personnes nouvellement inscrites dans leurs structures, qui n'avaient jamais mobilisé ce type de soutien auparavant. On relève le succès du modèle de l'épicerie sociale, que sollicite un public pour lequel il est plus acceptable socialement de recourir à cette forme d'aide qu'à une distribution de denrées sans contrepartie.

**Beaucoup de personnes ne s'adressent pas à l'aide alimentaire pour des raisons de dignité, craignant d'être stigmatisées** (Gressier, Bléhaut, Bernard de Raymond, 2023)<sup>14</sup> ou par manque de lieux d'accueil ou de prise en charge. Ce constat est particulièrement souligné dans les cas de la Martinique. Il s'observe d'ailleurs un écart important entre d'une part le nombre de recourants à l'aide alimentaire, estimé en 2021 dans une fourchette allant de 2 à 4 millions (Accardo, Brun, Lellouch, 2022)<sup>15</sup>, et d'autre part les personnes en précarité alimentaire, c'est-à-dire déclarant n'avoir pas toujours assez à manger, dont le nombre est estimé par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) à environ 10 millions de personnes (Bléhaut, Gressier, 2023)<sup>16</sup>. Notons que cette différence relève également de difficultés de mesure.

**Par ailleurs, s'il faut naturellement favoriser la mise à disposition des denrées alimentaires dans des institutions ou des lieux de « socialisation secondaires » (écoles, entreprises, administrations...) qu'en est-il pour ceux qui ne fréquentent pas ces lieux, notamment les adultes allocataires du Revenu de solidarité active (RSA), les personnes privées d'emploi ou les travailleurs sans lieux de restauration collective ?**

C'est pourquoi, en regard de sa mission initiale (l'aide alimentaire étant prévue pour répondre aux situations d'urgence), pour soulager justement les structures de distribution, satisfaire les besoins en nourriture saine de publics différenciés, le projet de la SNANC doit aller plus loin. Le contexte de vie chère sur des produits de base, exige une feuille de route dimensionnée pour répondre aux besoins urgents de millions d'utilisateurs et aussi pour déployer à côté une réponse adaptée pour prévenir et lutter contre la précarité alimentaire structurelle.

**Recommandation n° 5 : Le CNLE appelle à distinguer les mesures qui relèvent de l'urgence et celles du droit commun pour atteindre l'autonomie alimentaire de chacun, et créer si besoin des passerelles entre elles.**

Au niveau de l'aide d'urgence, en complément des mesures et actions prévues par la SNANC en projet, le CNLE appelle à un soutien public pour diversifier l'aide à dispenser à toutes les

<sup>14</sup> Gressier M., Bléhaut M., Bernard de Raymond A., (2023), « La débrouille des personnes qui ne mangent pas toujours à leur faim », *Note de synthèse - Crédoc*, n° 36, pp. 1-4, [En ligne], <https://www.credoc.fr/publications/la-debrouille-des-personnes-qui-ne-mangent-pas-toujours-a-leur-faim>

<sup>15</sup> Accardo A., Brun A., Lellouch T., (2022), « La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire », *Insee Première*, n° 1907, pp. 1-4, [En ligne], <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6466177>. Ce chiffre est indicatif. Les sources disponibles préexistantes à l'enquête Aide alimentaire conduisent à une fourchette de 2 à 4 millions de bénéficiaires de l'aide alimentaire sur une année en France métropolitaine. En se fondant sur les données de l'enquête Aide alimentaire, et sous quelques hypothèses additionnelles, on estime qu'en 2021 entre 3,2 et 3,5 millions de personnes, recourantes ou membres de leurs ménages, ont bénéficié de l'aide alimentaire en nature des associations ; voir aussi Accardo A., Brun A., Lellouch T., (2022), « Les bénéficiaires de l'aide alimentaire, pour beaucoup parmi les plus pauvres des pauvres », *Insee références - France portrait social*, Paris, Insee, [En ligne], [Les bénéficiaires de l'aide alimentaire, pour beaucoup parmi les plus pauvres des pauvres - France, portrait social | Insee](#).

<sup>16</sup> Gressier M., Bléhaut M., Bernard de Raymond A., (2023), « La débrouille des personnes qui ne mangent pas toujours à leur faim », *Note de synthèse - Crédoc*, n° 36, pp. 1-4, [En ligne], [La débrouille des personnes qui ne mangent pas toujours à leur faim](#).

strates sociales de l'insécurité alimentaire. Il faut donc viser une extension des solutions sociales d'offre alimentaire saine et durable accueillant une mixité de publics, par exemple de type épicerie sociale, qui contribuent à réduire le sentiment d'exclusion et la stigmatisation. Il en va de même des initiatives mises en place dans le cadre du programme « Mieux Manger Pour Tous » (MMPT), véritable levier d'action pour une alimentation saine et de qualité. À cet égard, on se reportera utilement au rapport du Groupe de travail n° 8 du Cocolupa<sup>17</sup> intitulé « Encourager et favoriser la création et le développement de toutes formes d'accès à l'alimentation, émancipatrices pour les personnes et durables »<sup>18</sup>.

Dans ce cadre, les initiatives permettant de mettre en lien les personnes précaires avec les agriculteurs et ainsi d'avoir accès à des produits frais et de saison, doivent pouvoir être valorisées, dupliquées et mises à l'échelle dans des conditions et modalités qu'il convient d'étudier (AMF).

Voici la philosophie à privilégier pour le futur de la politique de l'alimentation en France. Pour ce faire, et **concernant les épicerie sociale en mixité, devront être étudiées certaines simplifications ainsi qu'un accompagnement juridique adapté pour éviter les risques de perte d'un statut fiscal dérogatoire**. De même, devra être conduite une analyse approfondie sur les conditions du passage à l'échelle de certaines expérimentations et innovations sociales, locales ou nationales, prometteuses.

Par ailleurs, dans le cadre d'une approche de la problématique en droit commun, une révision de la configuration de ces dispositifs sera indispensable, laquelle découlera d'une appréhension structurelle de la résolution de l'insécurité alimentaire. Ainsi, la traitant dans toute sa globalité, c'est-à-dire en prenant en compte tous ses déterminants, les leviers d'action devront porter notamment sur :

- Des actions fermes en direction de la régulation de l'offre de produits transformés et de leur prix, ainsi que sur ceux relatifs aux produits plus sains et durables. Cela nécessite de fixer des objectifs d'approvisionnement en produits sains, biologiques, équitables et de qualité pour la grande distribution et la restauration commerciale, sur le modèle des objectifs fixés à la restauration collective par la loi EGalim, en favorisant leur visibilité dans les linéaires, et en restreignant la place faite aux produits trop gras, sucrés et salés et ultra-transformés, en particulier en tête de gondoles,
- Des politiques en faveur de l'emploi décent, un relèvement des revenus primaires pour donner le pouvoir d'agir aux populations aux faibles ressources ou modestes,
- L'accessibilité physique et géographique des lieux de consommation alimentaire,
- La sortie d'une logique d'appels à projets au profit de mise en place de conventions pluriannuelles (AMF).

<sup>17</sup> Le Comité national de coordination de lutte contre la précarité alimentaire (Cocolupa) a été institué en décembre 2020 en réponse à la crise du Covid-19, et rassemble divers types d'acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire. Ce comité poursuit les objectifs définis par la politique de lutte contre la précarité alimentaire. Il vise à structurer durablement la coordination des acteurs de la lutte contre la précarité, en tenant compte de l'autonomie des personnes, de l'environnement et de la qualité de l'alimentation.

<sup>18</sup> Cocolupa, Rapport du Groupe de travail n° 8 « Encourager et favoriser la création et le développement de toutes formes d'accès à l'alimentation, émancipatrices pour les personnes et durables », « Une typologie - Recenser les différentes formes d'accès à l'alimentation pour lutter contre la précarité alimentaire », [En ligne], <https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2024-02/Cocolupa-GT8-Formes-acces-a-alimentation.pdf>.

Dans cette perspective, le **CNLE s'associe aux recommandations du Conseil national de l'alimentation (CNA)<sup>19</sup>, pour prévenir et lutter contre la précarité alimentaire, rappelées ci-dessous.**

Lutter contre la précarité alimentaire est indispensable pour plusieurs raisons :

- Rendre disponible et accessible la nourriture à chaque personne, le droit à l'alimentation étant un droit humain reconnu par le droit international<sup>20</sup> ;
- S'assurer que chaque individu puisse avoir un accès digne à une alimentation de qualité en quantité suffisante et ainsi être en bonne santé ;

La lutte contre la précarité alimentaire s'inscrit dans celle plus large de lutte contre les inégalités sociales.

## ► **Des ambitions affichées en quête de moyens : les limites budgétaires et évaluatives de la SNANC**

Prenant fin en 2027, la pérennité du programme « Mieux Manger Pour Tous » (MMPT) suscite des interrogations. Sans engagements financiers à la hauteur des ambitions promues par la SNANC et sans dispositifs d'évaluation rigoureux, celle-ci risque en grande partie de rester déclarative et incitative, ce qui interroge sur sa capacité effective à produire des effets concrets et durables.

La SNANC prévoit différents types de financements pour aller vers une alimentation saine et durable, comme des ressources liées à France 2030 pour accélérer les transitions agroécologiques et alimentaires ; des leviers financiers en rapport avec le Pacte des solidarités, notamment pour les plus précaires, avec le Programme MMPT et la tarification sociale dans les cantines ; le lancement d'appels à projets SNANC pour soutenir des initiatives locales et intersectorielles ; des financements du Fonds d'intervention régionale (FIR) pour développer, en lien avec les PAT, des actions adaptées aux contextes locaux ; des ressources se rapportant au programme « Lait et fruits à l'école » pour la restauration collective ; et des financements liés à la planification écologique. Toutefois, la répartition de ces financements reste encore floue et à pérenniser.

De plus, les objectifs fixés dans la SNANC sont nombreux et ne sont pas toujours assortis d'indicateurs chiffrés. Par exemple, certains objectifs chiffrés ont été supprimés, comme ceux liés à la réduction de la consommation de viande, et d'autres restent incitatifs, tels que celui lié à l'affichage du Nutri-Score sur les emballages. Or, pour le CNLE, ce flou financier et le manque d'objectifs chiffrés et d'indicateurs de suivi, nationaux et locaux, vont rendre plus difficiles l'évaluation et le suivi des mesures de la SNANC et la garantie de leur atteinte.

<sup>19</sup> Conseil national de l'alimentation, (2022), Fiche n° 2 – Les réponses apportées pour prévenir et lutter contre la précarité alimentaire, [En ligne], [Présentation PowerPoint](#).

<sup>20</sup> Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966* (signé et ratifié par la France en 2015).

Le CNLE recommande de clarifier et de pérenniser la répartition des financements liés à la SNANC et d'indiquer des objectifs chiffrés pour toutes les mesures de cette stratégie, afin de s'assurer de l'évaluation et du suivi des mesures.

**Recommandation n° 6** : Pour une ambition financière à la hauteur de la SNANC et des enjeux sanitaires. Face au coût estimé des maladies chroniques liées à l'alimentation en France et plus généralement à l'ensemble des coûts qui pourraient être évités, et qui affectent particulièrement les plus modestes, il convient :

- D'avoir des leviers budgétaires et financiers à la mesure des enjeux de la SNANC,
- D'assurer un financement pérenne des PAT à hauteur de 80 millions d'euros par an pour soutenir les pratiques agroécologiques, la juste rémunération des agriculteurs et renforcer la justice sociale (notamment à travers le soutien de postes d'animation et d'accompagnement à la participation des personnes concernées par la précarité à leur fonctionnement).

## ► Prix, marges et accès à l'alimentation durable : un rééquilibrage nécessaire

*« Les plus précaires de nos concitoyens ne regardent pas les prix au kilogramme lors de leurs achats mais appliquent la politique du " au jour le jour " en consommant ce qui est moins cher par repas : aujourd'hui, ce sont les plats industriels transformés, sucrés, salés, gras » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).*

*« La nourriture de bonne qualité n'est plus accessible. Les prix des aliments moins bien augmentent, ça n'aide pas. Il faut que ce soit accessible pour accéder à la nourriture. Le surpoids, ce n'est pas de notre faute. Ils [sous-entendus les distributeurs] font tous des grosses marges » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).*

Très souvent les produits les moins bons sont moins chers et les produits plus sains et durables sont beaucoup plus chers ! Le CNLE ne peut que s'inquiéter de ce constat qui a tendance à s'étendre. À la longue, ce phénomène conduit d'une part, à creuser les inégalités d'accès à une alimentation saine et durable et d'autre part, à exposer la santé des populations les plus vulnérables, c'est-à-dire des plus pauvres et modestes, en particulier l'intégrité des enfants. La lutte contre ce phénomène devrait constituer d'évidence un enjeu majeur pour les pouvoirs publics sachant que la médiocrité de certains produits peut aller jusqu'à une certaine toxicité.

Une étude de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) sur le « verdissement » des budgets de référence du CNLE, c'est-à-dire les budgets pour vivre décemment aujourd'hui, révèle que **les produits labellisés ou dont le moindre impact environnemental est identifié, sont inaccessibles aux ménages pauvres ou aux ressources modestes**, pour deux raisons essentielles (Thiriot, 2024)<sup>21</sup>. Premièrement, l'offre de biens et services moins impactants pour l'environnement est soit inexistante, soit difficilement accessible dans les commerces usuels des ménages, notamment pour les plus pauvres et modestes qui fréquentent peu les magasins spécialisés en produits biologiques ou écologiques. Deuxièmement, le recours à de telles alternatives de consommation durable se

<sup>21</sup> Thiriot S. (2024), « Chapitre 4 : Responsabiliser les consommateurs ? Coûts et disponibilités des alternatives moins impactantes pour l'environnement », dans Duvoux N., Lelièvre M. (dir.), *Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale. L'impact social de l'écologie*, Rapport du CNLE, Paris, CNLE, pp. 125-145, [En ligne], [Rapport du CNLE - Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale](#).

traduit par un renchérissement très significatif du budget : de 62 à 80 % pour le poste alimentation, selon la configuration familiale.

Divers facteurs objectifs d'ordre structurel, relevant notamment de la réorientation de modèle économique vers la qualité, expliquent en partie les différences de prix entre les biens alimentaires conventionnels et ceux moins impactants pour l'environnement. Toutefois, **l'ampleur de certains surcoûts interroge sur la politique de marges pratiquée tout au long de la chaîne de distribution alimentaire.** Aussi, les marges des distributeurs et la dynamique de formation des prix « verts » suscitent de nombreuses interrogations, notamment en termes de transparence, d'encadrement et de régulation des prix.

Le projet de la SNANC observe que les régimes alimentaires sains et durables tendent à progresser, tout en reconnaissant qu'en France persistent de fortes inégalités sociales dans le domaine de l'alimentation et que celle-ci est devenue plus riche en calories et en produits animaux et davantage transformée. **Si encore une fois le diagnostic est bon, la SNANC ne propose pas de véritables solutions de fond visant à s'attaquer aux causes à la racine.** Une meilleure régulation des prix ne figure pas de manière explicite dans la SNANC telle qu'examinée à ce stade. Une information sur les différences de marges entre les produits conventionnels et les produits sous Signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) (action n° 41) ne saurait suffire. **La formation du prix des denrées alimentaires est au cœur des enjeux de juste rémunération de l'ensemble des maillons du système alimentaire et d'accès socialement indifférencié à une alimentation de qualité. Or, le système alimentaire français apparaît frappé d'une forte opacité.**

Cette demande de transparence est d'autant plus urgente qu'elle s'inscrit dans un contexte où le niveau des prix à la consommation reste élevé suite à la crise inflationniste qui a touché la majorité des produits du quotidien, en particulier les produits alimentaires qui ont atteint des niveaux sans précédent depuis 40 ans. Cette situation explique pour une large part la hausse, puis le maintien à un niveau historiquement élevé du taux de privation matérielle et sociale (12,7 % de la population métropolitaine début 2024 selon l'Insee)<sup>22</sup> et la forte augmentation de la part de ménages qui a des difficultés à finir le mois en subvenant aux dépenses courantes (21,4 % en 2024). Dans ces conditions, il est probable que la qualité de l'alimentation des familles ait pu se dégrader.

Le CNLE réitère que pour rendre possible l'usage de pratiques et de consommations plus sobres parmi les catégories socialement moins favorisées, il faut agir dans plusieurs directions, dont celle de mieux réguler la formation des prix, des biens et services « verts » (Recommandation n° 1 du rapport *Faire de la transition un levier pour l'inclusion sociale – L'impact social de l'écologie*) (Duvoux, Lelièvre, 2024)<sup>23</sup>.

**Pour les biens de première nécessité et en particulier l'alimentation, « trouver un moyen de baisser le prix du bio plutôt que d'augmenter le prix de ce qui n'est pas bio, car sinon, même les aliments pas chers ne seront plus accessibles aux plus précaires »** (membre du 5<sup>ème</sup> collège). Cela

<sup>22</sup> Gleizes F., Solard J., (2025), « Privation matérielle et sociale en 2024 - Une personne sur huit est en situation de privation matérielle et sociale », *Insee Focus*, n° 353, [En ligne], [Privation matérielle et sociale en 2024 - Insee Focus - 353](#).

<sup>23</sup> Duvoux N., Lelièvre M. (dir.), *Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale. L'impact social de l'écologie*, Rapport du CNLE, Paris, CNLE, [En ligne], [Rapport du CNLE - Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale](#).

pourrait passer par exemple par un taux de Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) réduit pour les produits bio.

**Recommandation n° 7** : Formuler des mesures concrètes pour garantir une meilleure transparence des prix et un encadrement des marges de la grande distribution et des industriels de l'agroalimentaire sur les produits sains et durables, en particulier les fruits et légumes et les produits de l'agriculture biologique et du commerce équitable. Cette demande est par ailleurs recommandée par 57 acteurs de la société civile<sup>24</sup>.

**Recommandation n° 8** : Revoir la réglementation pour limiter les promotions trop fréquentes sur les produits malsains transformés qui exposent la santé des enfants et les familles en situation défavorisée.

**Recommandation n° 9** : Le CNLE soutient la recommandation relayée par Foodwatch des sept associations exigeant que la grande distribution garantisse au moins 50 % de promotions sur des produits de qualité, à des prix accessibles.

## ► Un encadrement réglementaire insuffisant de la publicité et de l'information sur les produits malsains ainsi que de l'étiquetage nutritionnel sur les produits sains

*« Oui, on peut être des consommateurs éclairés mais on n'a pas toujours le choix. La clarté de l'information s'impose quand même. Pourquoi ne pas faire aussi la publicité pour les mauvais agents / additifs, par exemple, et imposer la transparence sur les produits toxiques » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).*

**Malgré les enjeux de santé publique que cela recouvre, la réglementation en matière de publicité, de marketing et d'étiquetage nutritionnel présente dans le projet de la SNANC est jugée encore insuffisante par le CNLE.** Notamment en ce qui concerne l'encadrement de la promotion des produits non sains pour la santé et au niveau de l'affichage nutritionnel, dont le Nutri-Score, qui reste facultatif. **Ces éléments constituent des lacunes majeures de la SNANC, également rappelées par diverses associations<sup>25</sup>.**

De plus, une attention particulière devrait être portée aux publicités par le biais des réseaux sociaux, influenceurs et plus généralement des géants du web – Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft (GAFAM) touchant notamment les plus jeunes. En particulier, en France, les enfants sont la cible d'un marketing soutenu sur les produits alimentaires de qualité nutritionnelle très médiocre, voire néfaste. Or, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) relève que l'obésité enregistre une augmentation qui est forte dans les classes d'âge les plus jeunes. Depuis 1997, la prévalence de personnes obèses a été multipliée par 4 parmi les 18-24 ans et par 3 chez les 25-34 ans (Inserm, 2023)<sup>26</sup>. Les chiffres sont plus alarmants chez les ouvriers / employés et nettement plus faibles chez les cadres. Des études

<sup>24</sup> Acteurs de la société civile, (2025), *Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat*, Décryptage par 57 acteurs de la société civile, [En ligne], [https://shaketonpolitique.org/wp-content/uploads/sites/25/2025/04/snanc-decryptage\\_2025.pdf](https://shaketonpolitique.org/wp-content/uploads/sites/25/2025/04/snanc-decryptage_2025.pdf)

<sup>25</sup> Acteurs de la société civile, (2025), *Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat*, Décryptage par 57 acteurs de la société civile, [En ligne], [https://shaketonpolitique.org/wp-content/uploads/sites/25/2025/04/snanc-decryptage\\_2025.pdf](https://shaketonpolitique.org/wp-content/uploads/sites/25/2025/04/snanc-decryptage_2025.pdf)

<sup>26</sup> Inserm, (2023), *Obésité et surpoids : près d'un Français sur deux concerné. État des lieux, prévention et solutions thérapeutiques*, [En ligne], *Obésité et surpoids : près d'un Français sur deux concerné. État des lieux, prévention et solutions thérapeutiques - Salle de presse de l'Inserm*.

montrent, en outre, l'importance des écarts sociaux dès le plus jeune âge avec des risques d'exposition à l'obésité très différenciés selon les catégories à la sortie de maternelle (Chardon et al., 2015)<sup>27</sup>. Pour rappel, l'obésité est associée à de nombreuses comorbidités et à une mortalité élevée. Son impact sur la santé des populations et son coût économique et social sont donc considérables rappelle l'Inserm.

**Force est de constater qu'en dépit de la mise en œuvre du PNNS depuis 2001, l'obésité en France ne fait que s'accroître.** Ainsi, de l'aveu même des pouvoirs publics, l'action publique fondée sur les engagements volontaires n'est pas suffisante ni efficace. Une enquête récente sur les produits alimentaires destinés aux enfants, conduite par l'organisation non gouvernementale européenne Foodwatch (2025)<sup>28</sup>, montre que parmi les 228 produits analysés, seulement 4 % respectent les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) alors que la majorité ont été commercialisés par des industriels de l'agroalimentaire signataires d'un code de bonne conduite européen (EU Pledge). Dans une perspective de santé publique, il convient dès lors de changer de stratégie en matière d'encadrement de la publicité. Les exemples étrangers en la matière montrant que cela est possible, peuvent être inspirants.

De son côté, le logo Nutri-Score, au format simple et efficace, a fait ses preuves pour délivrer une bonne information sur la qualité nutritionnelle des aliments et aider le consommateur à faire des choix éclairés. Une étude récente de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2024)<sup>29</sup> confirme la supériorité du Nutri-Score comparativement à d'autres logos nutritionnels et estime qu'en cas d'adoption volontaire du logo sur le plan européen, près de 2 millions de cas de maladies non transmissibles seraient évitées entre 2023 et 2050.

**Recommandation n° 10 : Encadrer strictement les labels afin que seuls puissent être affichés les labels dont les bénéfices sont démontrés, compréhensibles pour les consommateurs et certifiés par un organisme tiers indépendant.**

Le rapport du CNLE « Faire de la transition écologique un levier de l'inclusion sociale » met en lumière le défaut d'information et le « maquis » des labels qui rend l'auto-évaluation de l'empreinte environnementale des pratiques de consommation redoutablement compliquée pour les individus. L'étude de l'ADEME (2024)<sup>30</sup>, réalisée par le Crédoc, montre la difficulté, pour les consommateurs, de chercher des alternatives moins impactantes pour des biens courants : « identifier les labels de qualité environnementale reconnus par une source fiable telle que l'ADEME et les dissocier d'autres labels ou d'allégations environnementales non vérifiées des marques nécessite une très bonne connaissance de chaque catégorie de produits, alors que le consommateur évolue aujourd'hui dans un contexte informationnel flou ». Cela

<sup>27</sup> Chardon O. et al., (2015), « La santé des élèves en grande section de maternelle en 2013 : des inégalités sociales dès le plus jeune âge », *Etudes et résultats*, n° 924, [En ligne], [La santé des élèves de grande section de maternelle en 2013 : des inégalités sociales dès le plus jeune âge | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.](#)

<sup>28</sup> Foodwatch, (2025), *Promotions alimentaires : l'enquête qui prouve que les supermarchés bradent notre santé*, [En ligne], [Promotions alimentaires : l'enquête qui prouve que les supermarchés bradent notre santé | FW FR](#)

<sup>29</sup> Devaux M., Aldea A., Lerouge A., Vuik S. et Cecchini M., (2024), « Establishing an EU-wide front-of-pack nutrition label: Review of options and model-based evaluation », *Obesity Reviews*, Volume 25, 6 Juin.

<sup>30</sup> ADEME, Blehaut M., Vigouroux S., Crédoc, L'Huillier H., Maison de l'initiative, Olm C., Vizget, (2024), *Budgets de référence : quelles alternatives environnementales ?* Disponibilité et impact budgétaire des alternatives environnementalement moins impactantes, Paris, ADEME, [En ligne], <https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/7566-budgets-de-reference-queelles-alternatives-environnementales-.html>.

peut susciter de la confusion, voire de la méfiance, en particulier pour certains consommateurs pour qui l'achat de produits labellisés, souvent plus onéreux que ceux non labellisés, implique des arbitrages budgétaires difficiles.

**Recommandation n° 11 : Rendre le Nutri-Score obligatoire pour une meilleure information nutritionnelle des consommateurs.**

Largement popularisé et surtout faisant consensus parmi les scientifiques et les experts de santé publique, le système d'étiquetage nutritionnel du Nutri-Score est un outil d'information plébiscité par le consommateur. Compte tenu des conséquences néfastes que fait peser sur la santé humaine une mauvaise alimentation, la SNANC doit être l'occasion de rendre obligatoire le Nutri-Score sur les emballages des produits alimentaires et dans toutes leurs publicités, et ce sans attendre une hypothétique évolution des règles européennes.

**Recommandation n° 12 : Développer le droit à une information complète sur les risques sanitaire encourus par l'abus de la consommation des aliments malsains.**

Les personnes en difficultés sociales sont très attentives à cette question et réclament le droit de savoir ce qu'elles mangent et les risques sanitaires encourus en cas d'abus ou de consommation trop fréquente du produit. La clarté de l'information s'impose y compris sur l'alimentation nocive.

**Recommandation n° 13 : Protéger les enfants de la publicité et du marketing.**

Le CNLE s'associe aux recommandations portées par les différents acteurs de santé publique et de protection des consommateurs pour que la SNANC fasse de la réduction de l'exposition des enfants et adolescents aux publicités et au marketing promouvant des produits alimentaires trop gras, trop sucrés, trop salés, un objectif prioritaire. Une inaction sur ce chantier attendu par Santé Publique France serait particulièrement incompréhensible et suffirait à elle seule à décrédibiliser l'ensemble de la stratégie.

## ► Un défaut d'intégration des savoirs expérientiels des personnes en situation de pauvreté dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de la SNANC

*« J'aimerais dire à ceux qui élaborent et mettent en place les politiques publiques liées à l'alimentation de donner la parole à tout le monde, surtout aux personnes les plus précaires » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).*

Une autre lacune se rapporte à la faible intégration des savoirs expérientiels des personnes en situation de pauvreté dans l'élaboration / la conception, le suivi et l'évaluation de la SNANC, alors même que la participation des personnes en situation de précarité aux politiques publiques est essentielle pour la prise en compte de leurs besoins réels et donc pour assurer l'efficacité des politiques publiques, selon le CNLE.

Si la gouvernance de la SNANC repose en effet sur une approche interministérielle et transversale de l'alimentation et sur une volonté d'y faire participer l'ensemble des acteurs impliqués - via la mise en place d'un comité de pilotage stratégique interministériel, présidé par le Premier ministre, d'un comité de pilotage opérationnel visant à articuler la stratégie nationale et sa mise en œuvre locale, et d'un comité de suivi, dont le but est d'assurer l'implication des acteurs de terrain et de la société civile dans le pilotage de la stratégie -, il n'est pas fait référence à l'intégration des personnes concernées par la précarité alimentaire dans la mise en œuvre de la SNANC.

Pourtant, en janvier 2023, la première recommandation des membres du groupe de travail n° 5 du Comité national de coordination de lutte contre la pauvreté alimentaire (Cocolupa, 2023)<sup>31</sup> était la suivante : « " Faire avec " : inscrire la participation des personnes en situation de précarité depuis les méthodes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des projets, dispositifs ou politiques publiques de lutte contre la pauvreté alimentaire ». Or, pour le CNLE, l'articulation avec le vécu des personnes concernées n'est pas visible dans la SNANC. Pourtant l'implication des personnes en situation de précarité alimentaire dans l'élaboration des politiques publiques est indispensable pour répondre de manière adéquate à leurs attentes et prendre en considération leurs situations effectives.

Comme le Cocolupa et 57 acteurs de la société civile (2025)<sup>32</sup>, le CNLE recommande que les personnes concernées puissent s'exprimer dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des politiques publiques de lutte contre la précarité alimentaire. Le projet de la SNANC aurait tiré bénéfice aussi à faire participer des professionnels de terrain, des agriculteurs et des consommateurs notamment.

**Recommandation n° 14 : Mettre en place d'un dispositif citoyen participatif et inclusif, tout au long des mise en œuvre, suivi et évaluation de la SNANC, comme recommandé par le Cocolupa.**

<sup>31</sup> Cocolupa, (2023), *Rendre la politique de lutte contre la précarité alimentaire participative et inclusive en co-construction avec les personnes concernées*, Synthèse du Groupe de travail 5 du Cocolupa 2021-2023, Paris, [En ligne], [Cocolupa : 1er cycle de travail | solidarites.gouv.fr](https://solidarites.gouv.fr) | Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

<sup>32</sup> Acteurs de la société civile, (2025), *Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat*, Décryptage par 57 acteurs de la société civile, [En ligne], [https://shaketonpolitique.org/wp-content/uploads/sites/25/2025/04/snanc-decryptage\\_2025.pdf](https://shaketonpolitique.org/wp-content/uploads/sites/25/2025/04/snanc-decryptage_2025.pdf) CNLE | Avis sur la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) – Juin 2025

## ► Pour une aide à l'alimentation digne et non stigmatisante

« Lorsque j'ai eu recours à l'aide alimentaire, j'avais honte. Je me sentais dégradée. J'avais eu des légumes. Mais, mentalement, c'était dur et dégradant » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).

« Le regard de la caissière est difficile à accepter. M'orienter avec des chèques alimentaires, c'est me forcer à faire correctement mais je sais déjà faire » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).

Les témoignages des membres du 5<sup>ème</sup> collège du CNLE soulignent aussi le caractère stigmatisant et humiliant de certains dispositifs sociaux, tels que les chèques alimentaires ou l'aide alimentaire. D'après une étude du Crédoc (Bléhaut, Gressier, 2023)<sup>33</sup>, en 2022, 16 % de la population française était en situation d'insuffisance alimentaire quantitative. On sait aussi qu'en 2022, 35 % des personnes en situation de précarité alimentaire ne recouraient pas à l'aide alimentaire par gêne ou honte (Gressier, Bléhaut, Bernard de Raymond, 2023)<sup>34</sup>. En effet, bien souvent, l'aide alimentaire et les chèques alimentaires placent les personnes qui en font l'expérience dans une situation de dépendance à l'égard d'autrui (produits non choisis, modalités spécifiques de paiement, etc.) qui vient renforcer leur sentiment d'infériorisation. Ce sentiment peut être d'autant plus marqué s'il se répète quotidiennement et qu'il est associé à des formes de contrôle social.

« Je connais des familles qui [...] par honte n'ont pas demandé [d'aide ou de chèques alimentaires], parce que c'est la honte, on a honte de demander ça » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).

Ainsi, bien que le caractère humiliant de certains dispositifs alimentaires n'apparaisse pas dans la SNANC, les retours des membres du 5<sup>ème</sup> collège appellent à repenser les modalités de ces dispositifs.

**Recommandation n° 15** : Au regard de ces constats, le **CNLE recommande de favoriser la mixité sociale dans les dispositifs d'aide alimentaire, comme c'est le cas d'épiceries sociales et solidaires mixtes** qui, tout en contribuant à la transition écologique, favorisent l'accès digne à une alimentation de qualité, stabilisent ou améliorent la situation socio-économique des ménages, renforcent le lien social, le vivre-ensemble et le pouvoir d'agir des bénéficiaires et l'ancrage territorial et les liens partenariaux au sein d'un territoire donné (UGESS, 2025)<sup>35</sup>.

## ► Les paradoxes de l'action publique entre SNANC et MERCOSUR ...

Le CNLE dénonce certaines incohérences existantes entre le projet de la SNANC et le contexte commercial auquel elle risque de se heurter. En effet, les objectifs et valeurs de ses fondements (notamment alimentation saine et durable pour tous ; rémunération équitable

<sup>33</sup> Bléhaut M., Gressier M., (2023), « En forte hausse, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités », *Consommation et modes de vie*, Crédoc, n° 329, pp.1-4, [En ligne], [En forte hausse, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités](#).

<sup>34</sup> Gressier M., Bléhaut M., Bernard de Raymond A., (2023), « La débrouille des personnes qui ne mangent pas toujours à leur faim », *Note de synthèse - Crédoc*, n° 36, pp. 1-4, [En ligne], <https://www.credoc.fr/publications/la-debrouille-des-personnes-qui-ne-mangent-pas-toujours-a-leur-faim>

<sup>35</sup> Webinaire de l'Union nationale des groupements des épiceries sociales et solidaires (UGESS), (2025), « Les épiceries sociales et solidaires ouvertes à tous : conjuguer les enjeux d'accessibilité économique, géographique et sociale de l'alimentation », [En ligne], [Webinaire UGESS : Les épiceries sociales et solidaires ouvertes tous : conjuguer les enjeux d'accessibilité économique, géographique et sociale de l'alimentation. - PAT CVL - Inpact Centre](#).

des producteurs et travailleurs du système alimentaire ; souveraineté alimentaire en renforçant l'autonomie et l'ancrage territorial de l'alimentation) sont a priori incompatibles avec plusieurs accords commerciaux internationaux, comme le Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) ou celui signé récemment avec le Marché commun du Sud (Mercosur). Fin 2024, soit avant sa signature, l'Assemblée nationale tout comme le Sénat s'étaient opposés en l'état à l'accord de libre-échange entre le Mercosur et l'Union européenne lors d'un vote indicatif, soulignant qu'il ne garantit pas des conditions de concurrence loyale aux agriculteurs français avec des normes environnementales, sanitaires et de bien-être animal inégales entre les pays du Mercosur et l'Europe.

Dans la même idée, comment ne pas souligner la pression qui s'exerce sur les consommateurs quand les recommandations officielles alimentaires sont en incohérence avec les évolutions des politiques de l'offre (loi Duplomb, baisse du budget du soutien à l'agriculture biologique, etc.).

**Recommandation n° 16 : Le CNLE réclame une clarification de la hiérarchisation des principes directeurs et objectifs poursuivis par les pouvoirs publics en cas d'orientations contradictoires entre la stratégie nationale de la SNANC et d'autres textes nationaux ou européens.**

Pour le CNLE, la santé humaine, la rémunération décente et juste des agriculteurs et la recherche d'une souveraineté alimentaire sont prioritaires. S'ajoutent à ces priorités, les finances publiques dont la situation pourrait être encore dégradée par l'impact des coûts directs et indirects associés aux retombées sanitaires, sociales, environnementales et économiques d'accords commerciaux déloyaux et problématiques.

## ► Les Outre-mer « oubliés » du projet de stratégie nationale ? ...

« J'aimerais dire à ceux qui élaborent et mettent en place les politiques publiques liées à l'alimentation que la réalité est telle que ce qui est élaboré en France n'est pas appliqué aux Antilles » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).

Les inégalités sociales, alimentaires et sanitaires sont plus marquées pour les habitants des territoires ultra-marins par rapport à ceux qui vivent en France hexagonale. Dans les Outre-mer, les habitants font face à des enjeux spécifiques, du fait d'une alimentation plus sucrée et grasse (surpoids, obésité, hypertension, diabète), de l'exposition à des pollutions et contaminants environnementaux (chlordécone, métaux lourds), d'une moindre activité physique, d'une dépendance plus forte aux importations et de risques naturels et climatiques (séismes, cyclones, sécheresses, inondations, etc.).

Découpage administratif de la France : les régions



« Le test sur le chlrodécone, je suis certaine d'avoir un résultat très négatif et franchement, je n'aime pas y penser parce que ça va un peu, ça vise le moral aussi » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).

Par exemple, en 2022, le **taux de dépendance alimentaire, tel que mesuré par l'ADEME, y est plus élevé qu'en France hexagonale** : la Guyane et Mayotte ne produisent qu'un tiers de ce qu'elles consomment et les autres territoires ultramarins importent entre 76 % et 87 % de leur alimentation. Ce taux de dépendance alimentaire atteint même 98 % à Saint-Pierre-et-Miquelon (Assemblée nationale, 2023)<sup>36</sup>. Or, la dépendance aux exportations est un élément central dans l'accès à une alimentation de proximité abordable et de qualité, particulièrement pour les plus précaires. En effet, le baromètre national des travailleurs pauvres réalisé par Ipsos pour l'Andès (le réseau national des épiceries solidaires) (2025)<sup>37</sup> souligne une croissance de la fréquentation de l'aide alimentaire dans les Outre-mer, en lien avec la question des importations et de la vie chère.

La situation des départements et régions d'Outre-mer (DROM) est également préoccupante au niveau des maladies liées à l'alimentation : la prévalence de l'obésité et de l'hypertension varie de 20 points entre les catégories sociales les plus défavorisées et celles les plus aisées, et

<sup>36</sup> Assemblée nationale, (2023), *Rapport d'information déposé par la délégation aux outre-mer sur l'autonomie alimentaire des outre-mer*, n° 1502, [En ligne], [Rapport d'information, n° 1502 - 16e législature - Assemblée nationale](#)

<sup>37</sup> Andes, Ipsos (2025), *Baromètre des Travailleurs Pauvres – Focus sur l'Alimentation des Travailleurs Pauvres* [En ligne] [Baromètre des travailleurs pauvres Enquête sur l'alimentation des travailleurs pauvres](#)

celle du diabète recouvre un écart compris entre 10 et 20 points (Méjean et al., 2020)<sup>38</sup>. Les apports en fibres et en calcium des habitants d’Outre-mer sont également plus faibles qu’en France hexagonale (Inserm, 2024)<sup>39</sup>, la pauvreté est plus fréquente et intense dans ces territoires (Audoux, Prévot, 2022)<sup>40</sup> et les risques naturels et climatiques ont des effets sur les ressources en eau et sur l’agriculture.

Si la SNANC propose bien de prendre en compte les spécificités des territoires d’Outre-Mer dans les prochains PNA et PNNS, comme en témoignent les retours des membres du 5<sup>ème</sup> collège de Martinique, **elle ne semble pas assez insister sur les réalités différenciées et de cumul d’inégalités dans ces territoires en matière d’accès à une alimentation saine et durable des populations, à savoir sur le coût de la vie qui y est plus élevé, l’insécurité alimentaire structurelle de ces territoires, une moindre dotation en infrastructures ou l’accès plus réduit des habitants à une offre alimentaire de qualité.**

Le CNLE s’interroge sur le suivi, l’articulation et la mise en œuvre effective de la déclinaison de différents plans, programmes et mesures adaptés aux Outre-mer. En effet, qu’il s’agisse de la loi du 3 juin 2013 visant à garantir la qualité de l’offre alimentaire en Outre-mer dite « Loi Lurel », du volet Outre-mer du PNNS, de la déclinaison du plan obésité, du plan chlordécone, des mesures issues du Comité interministériel des Outre-mer (CIO)..., ou encore d’autres préconisations d’instances, telles que le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD, 2025)<sup>41</sup> qui a identifié en 2022, vingt-trois leviers pour améliorer l’autosuffisance alimentaire des départements d’Outre-mer et élaboré [sa première feuille de route Outre-mer pour 2024-2028](#), ces différents dispositifs abordent la question de l’alimentation, de l’autonomie alimentaire, ou encore la question de l’agriculture.

Depuis la loi « Lurel » votée en 2013, qui aborde notamment la teneur en sucres ajoutés des denrées alimentaires de consommation courante, et malgré le groupe de travail sur le suivi de la mise en œuvre de cette loi dans le cadre du PNNS 4, la question du taux plus élevé de sucre dans les aliments en Outre-mer par rapport à la métropole perdure... Tout comme la question de la vie chère.

*« Ça fait des années que les gens attendent qu’on fasse des choses sur cette histoire d’octroi de mer » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).*

Dans les territoires ultra-marins, la majorité des produits sont importés, et majorés d’un impôt d’octroi de mer qui sert à financer les collectivités. Les marges des distributeurs, paraissent importantes à questionner.

L’octroi de mer est considéré pour certains comme étant un des facteurs contribuant à la cherté de la vie aux Antilles. C’est un serpent de mer régulièrement remis en question lors des manifestations contre la vie chère aux Antilles. Sur cette question, un 1<sup>er</sup> point d’étape a été réalisé en novembre 2023, suite au Comité interministériel des outre-mer (CIO) organisé en

<sup>38</sup> Méjean Caroline, Debussche Xavier, Martin-Prével Yves, Réquillart Vincent, Soler Louis-Georges, Tibère Laurance, (2020), *Alimentation et nutrition dans les départements et régions d’Outre-mer*, Marseille, Éditions de l’Institut de recherche pour le développement (IRD).

<sup>39</sup> Inserm, (2024), *Inégalités sociales de santé en lien avec l’alimentation et l’activité physique*, Paris, Inserm.

<sup>40</sup> Audoux Ludovic, Prévot Pascal, (2022), « La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM », *Insee Focus*, n° 270, [En ligne], [La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM - Insee Focus - 270](#).

<sup>41</sup> Cirad, (2025), « Feuille de route du Cirad en Outre-Mer : cinq ambitions pour l’avenir », [En ligne], [Feuille de route du Cirad en Outre-mer : cinq ambitions pour l’avenir | Cirad](#)

juillet de la même année, dans lequel la réforme de l'octroi de mer fait partie des grands chantiers engagés.

Dans son [rapport « L'octroi de mer, une taxe à la croisée des chemins »](#), la Cour des comptes (2024)<sup>42</sup> a plaidé pour une refonte totale du système, alors que les présidents des exécutifs régionaux concernés craignent de perdre une source importante de recettes fiscales, en cas de suppression de cette taxe. **Tout l'enjeu étant de lutter contre la vie chère, qui empoisonne la vie des Ultramarins, tout en préservant les ressources des collectivités locales.**

*« On a des ananas super sucrés ici mais, du coup, on importe quand même. Les produits locaux sont plus chers. C'est surtout les fruits, les clémentines, les oranges de Valencia, tout ça. [...] Souvent, je cherche le label bleu, blanc, rouge. C'est vrai que c'est... on n'a pas grand-chose. Peut-être les pommes rouges à la rigueur, on va dire » (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).*

*« On achète du poulet congelé. C'est des produits qui n'ont plus de couleur. C'est des cuisses de poulet déjà... C'est des fruits de l'Union Européenne ou venant vraiment de très loin » (Brésil, Hongrie, Pays-Bas) (Membre du 5<sup>ème</sup> collège).*

La dépendance aux exportations est un élément qui paraît central dans l'accès à une alimentation de proximité abordable notamment pour les plus précaires. Sur la question de l'aide alimentaire, dans le baromètre national des travailleurs pauvres réalisé par Ipsos pour l'Andès (le réseau national des épiceries solidaires) publié début mai 2025<sup>43</sup>, il est souligné une tendance à la croissance de la fréquentation de l'aide alimentaire dans les Outre-mer. C'est un levier qui ne peut s'activer efficacement et de manière durable, qu'en lien avec la question des importations.

En outre, à l'occasion d'un déplacement en Martinique en mars 2025, le ministre des Outre-mer, Manuel Valls, a indiqué avoir lancé des concertations pour élaborer [une grande loi contre la vie chère](#)<sup>44</sup>, qu'il devrait présenter entre juin et septembre. Espérons que le nouveau Comité interministériel des Outre-mer, prévu pour le 10 juillet, permettra d'y voir plus clair, sur les avancées réalisées à ce sujet.

Le CNLE constate qu'il est difficile d'avoir une vision globale sur les avancées de ces différents chantiers, alors que les calendriers de mise en œuvre paraissent être réalisés indépendamment les uns des autres. Un pilotage avec une vision exhaustive des déclinaisons de politiques publiques et programme à destination des Outre-mer permettrait de tirer des constats partagés et mener des actions coordonnées sur les différents freins et leviers à actionner pour améliorer la dynamique de mise en œuvre de ces différents chantiers.

Le CNLE tient aussi à souligner que le [volet Outre-mer du PNNS 4](#) indique que « *les actions qu'il contient sont évolutives et auront vocation à s'intégrer et à se poursuivre dans la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC)...* » (Ministère de la santé et de

<sup>42</sup> Cour des Comptes, (2024), *L'octroi de mer, une taxe à la croisée des chemins*, Rapport, [En ligne], <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/octroi-de-mer-une-taxe-la-croisee-des-chemins>

<sup>43</sup> Andes, Ipsos (2025), *Baromètre des Travailleurs Pauvres – Focus sur l'Alimentation des Travailleurs Pauvres*, [En ligne], [Baromètre des travailleurs pauvres Enquête sur l'alimentation des travailleurs pauvres](#)

<sup>44</sup> FranceInfo, (2025), *La vie chère en Outre-mer: Manuel Valls annonce un projet de loi*, [En ligne], <https://la1ere.franceinfo.fr/polynesie/tahiti/polynesie-francaise/la-vie-chere-en-outre-mer-manuel-valls-annonce-un-projet-de-loi-1571053.html>

la prévention, 2022)<sup>45</sup>. Mais, dans le même temps, le projet de la SNANC renvoie au volet Outre-mer du PNNS 4, publié en septembre 2022 et co-piloté par la direction générale des Outre-Mer (DGOM).

Un [bilan de la mise en œuvre du PNNS 2019-2023](#) a été réalisé, mais celui-ci cible principalement l'aspect nutrition en Outre-mer (Axe 4 - Objectif 21 : Adapter des actions favorables à la santé dans le domaine de la nutrition aux spécificités des territoires ultra-marins) (Ministère du travail, de la santé et des solidarités, 2024)<sup>46</sup>. Et la question de la précarité alimentaire et de l'accès à une alimentation saine, variée et accessible n'apparaît pas dans ce bilan.

**Le CNLE s'interroge donc sur le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures du volet Outre-mer de la SNANC.**

**Recommandation n° 17** : Compte tenu de la situation alimentaire en Outre-mer, le CNLE réclame en urgence un pilotage coordonné, pour rendre effectives les différentes actions et mesures en faveur de l'accès à une alimentation saine et abordable.

## ► ... et les quartiers prioritaires de la politique de la ville aussi

De la même manière, si le projet de la SNANC reconnaît que « les quartiers les plus défavorisés concentrent [...] davantage de commerces proposant une restauration rapide de moindre qualité » et qu'ils souffrent d'une sous-dotation en infrastructures sportives, il ne précise toutefois aucun objectif spécifique concernant les habitants Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) (Gouvernement, 2025, p. 8)<sup>47</sup>.

<sup>45</sup> Ministère de la Santé et de la Prévention, (2022), *Programme National Nutrition Santé 4, Volet Outre-Mer*, [En ligne], [pnns4\\_om\\_bilan\\_maj\\_septembre\\_2022.pdf](#)

<sup>46</sup> Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités (2024), *Programme National Nutrition Santé 2019-2023, Bilan de sa mise en œuvre*, [En ligne], [240618\\_bilan\\_pnns\\_4\\_impression.pdf](#)

<sup>47</sup> Gouvernement, (2025), *Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat 2025 / 2030*, Paris, [En ligne], <https://agriculture.gouv.fr/consultation-publique-projet-de-strategie-nationale-pour-l'alimentation-la-nutrition-et-le-climat>.

Le présent avis du CNLE salue les ambitions et la vision systémique retenue par la SNANC. Il encourage les pouvoirs publics à accompagner celle-ci d'un ensemble de moyens budgétaires et réglementaires nécessaires à une complète mise en œuvre des objectifs de réorientation du système agroalimentaire en vue de l'élaboration d'une stratégie alimentaire globale accessible, saine et durable. Cette stratégie est d'autant plus importante qu'elle s'éloigne d'une responsabilisation « unilatérale » des plus modestes et envisage l'adoption d'une véritable stratégie en s'appuyant sur des leviers tenant principalement à la construction d'une offre adaptée. En cela, la stratégie rejoint pleinement les analyses du rapport du CNLE sur l'impact social de l'écologie, qui soulignait l'importance de l'offre.

Au regard de la primauté de cette évolution de l'offre, le CNLE réitère, au sujet de l'alimentation, la nécessité d'une « transition de la transition » permettant aux ménages pauvres et modestes d'accéder à des comportements alimentaires croisant les objectifs de durabilité et de qualité. Etant donné l'écart entre les pratiques actuelles, subies, et les normes et recommandations, **toute injonction demandant des évolutions rapides et hors de portée exercerait une forme de violence et contribuerait au sentiment de dépossession de publics déjà fortement défavorisés et pénalisés par la non-accessibilité financière et non-financière de l'offre de produits sains et durables.**

Le CNLE souligne également l'importance d'agir sur plusieurs leviers d'action publique (aide alimentaire, alternatives moins stigmatisantes et moins impactantes, circuits courts, réglementation de la distribution et de la production classique) et de s'appuyer sur un *continuum* d'action publique permettant d'agir à la fois sur les dispositifs et structures d'urgence et les cadres de la production et de la distribution alimentaires de masse.

La continuité et la cohérence de l'action gouvernementale s'imposent, notamment pour l'information sur les labels et les normes alimentaires, essentielles à la réception de cette action et pour les traités et cadres organisateurs de l'environnement économique de la production, qui ne doivent pas interférer mais au contraire contribuer à la mise en œuvre des objectifs de la stratégie. L'approche systémique retenue par la SNANC invite le CNLE à souligner l'importance d'agir pour soutenir le revenu décent des agriculteurs et, pour ce faire, d'encourager la production locale.

**Le CNLE souligne l'intérêt d'évoluer vers la mise en œuvre d'un véritable droit à l'alimentation**, qui ne substitue pas mais sécurise, par l'élaboration d'un cadre stable et contraignant, les moyens dédiés à une action publique progressive, diversifiée et cohérente qu'il appelle de ses vœux. **Le CNLE rappelle que ses objectifs sont indissociables de la sécurisation des revenus (primaires et par la redistribution) des ménages**, revenus devant permettre de satisfaire les besoins fondamentaux, devant être conçus et collectivement organisés comme des communs et devant ainsi être préservés de la recherche de surmarges lorsque celle-ci s'exerce au détriment de la santé des plus fragiles.

La mise en œuvre de l'ensemble des recommandations est d'autant plus importante pour le CNLE que l'alimentation constitue un terrain privilégié pour une approche systémique ayant

vocation à s'adresser à l'ensemble de la population mais étant susceptible d'avoir des effets bénéfiques disproportionnés pour les plus modestes. Ainsi, **une action publique transversale et bénéfique à l'ensemble des membres de la société, ayant comme aiguillon la lutte contre la pauvreté mais n'isolant pas les plus modestes de la régulation d'ensemble, pourrait être inventée et développée.**

Les réflexions que le présent avis contient sont issues, outre la consultation des membres du CNLE, d'experts extérieurs et particulièrement de membres du 5<sup>ème</sup> collège, des travaux menés par l'instance dans le cadre de la préparation du rapport du CNLE sur *l'impact social de l'écologie*. Ils seront prolongés par un second comité de pilotage lié à ces enjeux de transition écologique juste, avec un accent particulier sur l'alimentation. Ces travaux viseront à répondre pleinement à la lettre de mission adressée par la Ministre Catherine Vautrin au CNLE sur l'élaboration d'une stratégie alimentaire globale pour la France.

- Accardo Aliocha, Brun Agnès, Lellouch Thomas, (2022), « La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire », *Insee Première*, n° 1907, pp. 1-4, [En ligne], [La crise sanitaire a accentué la précarité des bénéficiaires de l'aide alimentaire - Insee Première - 1907](#)
- Accardo Aliocha, Brun Agnès, Lellouch Thomas, (2022), « Les bénéficiaires de l'aide alimentaire, pour beaucoup parmi les plus pauvres des pauvres », *Insee références – France portrait social*, Paris, Insee, [En ligne], [Les bénéficiaires de l'aide alimentaire, pour beaucoup parmi les plus pauvres des pauvres – France, portrait social | Insee.](#)
- Acteurs de la société civile, (2025), *Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat*, Décryptage par 57 acteurs de la société civile, [En ligne], [https://shaketonpolitique.org/wp-content/uploads/sites/25/2025/04/snanc-decryptage\\_2025.pdf](https://shaketonpolitique.org/wp-content/uploads/sites/25/2025/04/snanc-decryptage_2025.pdf)
- ADEME, Blehaut Marianne, Vigouroux Solène, Crédoc, L'Huillier Hélène, Maison de l'initiative, Olm Christine, Vizget, (2024), *Budgets de référence : quelles alternatives environnementales ?* Disponibilité et impact budgétaire des alternatives environnementalement moins impactantes, Paris, ADEME, [En ligne], <https://librairie.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/7566-budgets-de-reference-queelles-alternatives-environnementales.html>
- Andes, Ipsos (2025), *Baromètre des Travailleurs Pauvres – Focus sur l'Alimentation des Travailleurs Pauvres*, [En ligne], [Baromètre des travailleurs pauvres Enquête sur l'alimentation des travailleurs pauvres](#)
- Assemblée nationale, (2023), *Rapport d'information déposé par la délégation aux outre-mer sur l'autonomie alimentaire des outre-mer*, n° 1502, [En ligne], [Rapport d'information, n° 1502 - 16e législature - Assemblée nationale](#)
- Audoux Ludovic, Prévot Pascal, (2022), « La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM », *Insee Focus*, n° 270, [En ligne], [La grande pauvreté bien plus fréquente et beaucoup plus intense dans les DOM - Insee Focus - 270](#)
- Banques alimentaires, (2025), *Étude « Profils » qui sont les personnes accueillies à l'aide alimentaire ?*, Paris, Banques alimentaires, [En ligne], [https://www.banquealimentaire.org/sites/default/files/2025-02/Etude%20profils%202025\\_%20Banques%20Alimentaires\\_0.pdf](https://www.banquealimentaire.org/sites/default/files/2025-02/Etude%20profils%202025_%20Banques%20Alimentaires_0.pdf)
- Bléhaut Marianne, Gressier Mathilde, (2023), « En forte hausse, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités », *Consommation et modes de vie*, Crédoc, n° 329, pp.1-4, [En ligne], [En forte hausse, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités](#)
- Bricas N., Charreire H., Méjean C., Perrin C., Vonthron S., Recchia D., (2025), « Comment la localisation des commerces alimentaires joue sur les approvisionnements des ménages ? », Policy Brief de la Chaire UNESCO, Série *So What*, n°28, avril.
- Chardon O. et al., (2015), « La santé des élèves en grande section de maternelle en 2013 : des inégalités sociales dès le plus jeune âge », *Etudes et résultats*, n° 924, [En ligne], [La santé des élèves de grande section de maternelle en 2013 : des inégalités sociales dès le plus jeune âge | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques.](#)
- Cirad, (2025), « Feuille de route du Cirad en Outre-Mer : cinq ambitions pour l'avenir », [En ligne], [Feuille de route du Cirad en Outre-mer : cinq ambitions pour l'avenir | Cirad](#)
- CNLE, (2025), *Baromètre de suivi qualitatif de la pauvreté et de l'exclusion sociale du CNLE – Synthèse des résultats, sixième vague d'interrogation*, Paris, CNLE, à paraître.
- Cocolupa, Rapport du Groupe de travail n° 8 « Encourager et favoriser la création et le développement de toutes formes d'accès à l'alimentation, émancipatrices pour les personnes et durables », « Une typologie - Recenser les différentes formes d'accès à l'alimentation pour lutter contre la précarité alimentaire », [En ligne], <https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2024-02/Cocolupa-GT8-Formes-acces-a-alimentation.pdf>.

- Cocolupa, (2023), *Rendre la politique de lutte contre la précarité alimentaire participative et inclusive en co-construction avec les personnes concernées*, Synthèse du Groupe de travail 5 du Cocolupa 2021-2023, Paris, [En ligne], [Cocolupa : 1er cycle de travail | solidarites.gouv.fr | Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](https://solidarites.gouv.fr/Ministere-du-Travail-de-la-Sante-des-Solidarites-et-des-Familles)
- Conseil national de l'alimentation, (2022), Fiche n° 2 – Les réponses apportées pour prévenir et lutter contre la précarité alimentaire, [En ligne], [Présentation PowerPoint](#).
- Cour des Comptes, (2024), *L'octroi de mer, une taxe à la croisée des chemins*, Rapport, [En ligne], <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/octroi-de-mer-une-taxe-la-croisee-des-chemins>
- Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1966* (signé et ratifié par la France en 2015).
- Devaux Marion, Aldea Alexandra, Lerouge Aliénor, Vuik Sabine et Cecchini Michèle, (2024), « Establishing an EU-wide front-of-pack nutrition label: Review of options and model-based evaluation », *Obesity Reviews*, Vol. 25, [En ligne], [Establishing an EU-wide front-of-pack nutrition label: Review of options and model-based evaluation - Devaux - 2024 - Obesity Reviews - Wiley Online Library](https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/obr.13444).
- Driquet M., Aulanier A., Théodore M., Coulet C., Merckaert J. (2024), « L'injuste prix de notre alimentation - Quels coûts pour la société et la planète ? », Rapport, [En ligne], <https://www.secours-catholique.org/sites/default/files/03-Documents/RAP-CoutCache2024BD.pdf>
- Duvoux Nicolas, Lelièvre Michèle (dir), (2024), *Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale. L'impact social de l'écologie*, Rapport du CNLE, Paris, CNLE, [En ligne], <https://solidarites.gouv.fr/publication-du-rapport-faire-de-la-transition-ecologique-un-levier-de-linclusion-sociale>
- Duvoux Nicolas, (2023), *L'avenir confisqué. Inégalités de temps vécue, classes sociales et patrimoine*, Paris, PUF.
- FAO, (2023), *The State of Food and Agriculture 2023 – Revealing the true cost of food to transform agrifood systems*, Rome, [En ligne], <https://openknowledge.fao.org/items/1516eb79-8b43-400e-b3cb-130fd70853b0>.
- Foodwatch, (2025), *Promotions alimentaires : l'enquête qui prouve que les supermarchés bradent notre santé*, [En ligne], [Promotions alimentaires : l'enquête qui prouve que les supermarchés bradent notre santé | FW FR](https://www.foodwatch.org/fr/fr/actualites/promotions-alimentaires-l-enquete-qui-prouve-que-les-supermarches-bradent-notre-sante)
- FranceInfo, (2025), *La vie chère en Outre-mer : Manuel Valls annonce un projet de loi*, [En ligne], <https://la1ere.franceinfo.fr/polynesie/tahiti/polynesie-francaise/la-vie-chere-en-outre-mer-manuel-valls-annonce-un-projet-de-loi-1571053.html>
- Givois Samuel, Apers Étienne, SSP, (2025), « Les exploitants agricoles vivent plus souvent sous le seuil de pauvreté que l'ensemble de la population », *Insee Références*, [En ligne], [Les exploitants agricoles vivent plus souvent sous le seuil de pauvreté que l'ensemble de la population – Emploi et revenus des indépendants | Insee](https://www.insee.fr/fr/statistiques/1571053)
- Gleizes François, Solard Julie, (2025), « Privation matérielle et sociale en 2024 - Une personne sur huit est en situation de privation matérielle et sociale », *Insee Focus*, n° 353, [En ligne], [Privation matérielle et sociale en 2024 - Insee Focus - 353](https://www.insee.fr/fr/statistiques/1571053)
- Gouvernement, (2025), *Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat 2025 / 2030*, Paris, [En ligne], <https://agriculture.gouv.fr/consultation-publique-projet-de-strategie-nationale-pour-lalimentation-la-nutrition-et-le-climat>
- Gressier Mathilde, Bléhaut Marianne, Bernard de Raymond Antoine, (2023), « La débrouille des personnes qui ne mangent pas toujours à leur faim », *Note de synthèse – Crédoc*, n° 36, pp. 1-4, [En ligne], [La débrouille des personnes qui ne mangent pas toujours à leur faim](https://www.credoc.fr/fr/actualites/la-debrouille-des-personnes-qui-ne-mangent-pas-toujours-a-leur-faim)
- Inserm, (2024), *Inégalités sociales de santé en lien avec l'alimentation et l'activité physique*, Paris, Inserm.
- Inserm, (2023), *Obésité et surpoids : près d'un Français sur deux concerné. État des lieux, prévention et solutions thérapeutiques*, [En ligne], [Obésité et surpoids : près d'un Français sur deux concerné. État des lieux, prévention et solutions thérapeutiques - Salle de presse de l'Inserm](https://www.inserm.fr/fr/actualites/obesite-et-surpoids-pres-dun-francais-sur-deux-concerne-etat-des-lieux-prevention-et-solutions-therapeutiques)

- Institut national de la consommation, (2019), *Le seuil de revente à perte : qu'est-ce que c'est ?*, [En ligne], <https://www.inc-conso.fr/content/le-seuil-de-revente-perse-quest-ce-que-cest>
- Lelièvre Michèle (dir.), (2022), *Les budgets de référence en milieu rural, en ville moyenne et en métropole du Grand Paris. Nouvelles pistes pour l'inclusion sociale*, Rapport du CNLE, Paris, CNLE, [En ligne], [Budgets de référence, budgets décents : un rapport du CNLE éclaire sur les besoins nécessaires pour mener une vie décente, définis par les citoyens | solidarites.gouv.fr | Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)
- Loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, [En ligne], [LOI n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous \(1\) - Légifrance](#)
- Méjean Caroline, Debussche Xavier, Martin-Prével Yves, Réquillart Vincent, Soler Louis-Georges, Tibère Laurance, (2020), *Alimentation et nutrition dans les départements et régions d'Outre-mer*, Marseille, Éditions de l'Institut de recherche pour le développement (IRD).
- Ministère de la Santé et de la Prévention, (2022), *Programme National Nutrition Santé 4, Volet Outre-Mer*, [En ligne], [pnns4 om bilan maj septembre 2022.pdf](#)
- Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités (2024), *Programme National Nutrition Santé 2019-2023, Bilan de sa mise en œuvre*, [En ligne], [240618 bilan pnns 4 impression.pdf](#)
- Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles, (2025), *Lutter contre la précarité alimentaire*, [En ligne], [Lutter contre la précarité alimentaire | solidarites.gouv.fr | Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)
- Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles, (2024), *Les paniers solidaires de produits frais*, [En ligne], [Les paniers solidaires de produits frais | solidarites.gouv.fr | Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles](#)
- Ordonnance n° 2018-1128 du 12 décembre 2018 relative au relèvement du seuil de revente à perte et à l'encadrement des promotions pour les denrées et certains produits alimentaires, [En ligne], [Ordonnance n° 2018-1128 du 12 décembre 2018 relative au relèvement du seuil de revente à perte et à l'encadrement des promotions pour les denrées et certains produits alimentaires - Légifrance](#)
- Rapport du Groupe de travail n°8 du Cocolupa (2021), « Encourager et favoriser la création et le développement de toutes formes d'accès à l'alimentation, émancipatrices pour les personnes et durables », « Une typologie - Recenser les différentes formes d'accès à l'alimentation pour lutter contre la précarité alimentaire ».
- Rapport du CNA, (2021), Fiche n°2, « Les réponses apportées pour prévenir et lutter contre la précarité alimentaire, juillet.
- Thiriot Sarah, (2024), « Chapitre 4 : Responsabiliser les consommateurs ? Coûts et disponibilités des alternatives moins impactantes pour l'environnement », dans Duvoux Nicolas, Lelièvre Michèle (dir), *Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale. L'impact social de l'écologie*, Rapport du CNLE, Paris, CNLE, pp. 125-145, [En ligne], [Rapport du CNLE - Faire de la transition un levier de l'inclusion sociale](#)
- UFC-Que choisir, (2025), « Mais où ont "ruisselé" les milliards d'euros ponctionnés aux consommateurs ? », [En ligne], <https://www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-marge-minimale-de-10-garantie-a-la-grande-distribution-mais-ou-ont-ruissele-les-milliards-d-euros-ponctionnes-aux-consommateurs-n148940/>
- Webinaire de l'Union nationale des groupements des épiceries sociales et solidaires (UGESS), (2025), « Les épiceries sociales et solidaires ouvertes à tous : conjuguer les enjeux d'accessibilité économique, géographique et sociale de l'alimentation », [En ligne], [Webinaire UGESS : Les épiceries sociales et solidaires ouvertes tous : conjuguer les enjeux d'accessibilité économique, géographique et sociale de l'alimentation. - PAT CVL - Inpact Centre](#)

# Annexes

---

Annexe 1 | Glossaire des acronymes

Annexe 2 | Liste des contributeurs à l'avis du CNLE sur la SNANC

Annexe 3 |

- Synthèse des réponses à la consultation des personnes concernées par la pauvreté et la précarité, membres du 5ème collège du CNLE et de leurs groupes d'appui
- A. Réponses au questionnaire : Détail des retours
- B. Questionnaire

- ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- Andès : Association nationale des épiceries solidaires
- CETA : Accord économique et commercial global
- CIOM : Comité interministériel des Outre-mer
- CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
- Cocolupa : Comité national de coordination de lutte contre la pauvreté alimentaire
- CNLE : Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- Crédoc : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
- DGOM : Direction générale des Outre-Mer
- DREES : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
- DROM : Départements et régions d'Outre-mer
- Loi EGalim : Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous
- FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
- FIR : Fonds d'intervention régionale
- Insee : Institut national de la statistique et des études économiques
- Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale
- MERCOSUR : Marché commun du Sud
- OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
- OMS : Organisation mondiale de la santé
- PAT : Projets alimentaires territoriaux
- PLF : Projet de loi de finances
- PNNS 5 : Programme national nutrition santé (5e édition)
- PNA 4 : Programme national de l'alimentation (4e édition)
- QPV : Quartiers prioritaires de la politique de la ville
- RSA : Revenu de solidarité active
- SIQO : Signes d'identification de la qualité et de l'origine
- SNANC : Stratégie nationale de l'alimentation, de la nutrition et du climat
- SRP : Seuil de revente à perte
- TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
- UGESS : Union nationale des groupements des épiceries sociales et solidaires

## Annexe 2 | Liste des contributeurs à l'avis du CNLE sur la SNANC

Boris Tavernier, député	1 <sup>ère</sup> collège
AMF	1 <sup>er</sup> collège
ATD Quart Monde	2 <sup>ème</sup> collège
Secours Catholique	2 <sup>ème</sup> collège
Uniopss	2 <sup>ème</sup> collège
CGT	3 <sup>ème</sup> collège
Olivier Baboulat	5 <sup>ème</sup> collège (à titre individuel)
Bastien Corsini	5 <sup>ème</sup> collège (à titre individuel)
Marie-jeanne Grenier	5 <sup>ème</sup> collège (à titre individuel)
Sonia Benmaa	5 <sup>ème</sup> collège (groupe d'appui Apprentis d'Auteuil)
Morgane Pereau	5 <sup>ème</sup> collège (groupe d'appui MNCP Martinique)
Fathia Ayad	5 <sup>ème</sup> collège (groupe d'appui ATD Quart Monde)
Edith Brebant	5 <sup>ème</sup> collège (groupe d'appui ATD Quart Monde)
Franck Lenfant	5 <sup>ème</sup> collège (groupe d'appui ATD Quart Monde)
Myriam Martin	5 <sup>ème</sup> collège (groupe d'appui ATD Quart Monde)
Fatouma Diop	5 <sup>ème</sup> collège (à titre individuel)
Yasmina Younes	5 <sup>ème</sup> collège (à titre individuel)
Yves Hardy	5 <sup>ème</sup> collège (à titre individuel)
Franck Gensinger	5 <sup>ème</sup> collège (à titre individuel)
Jorge Tafur Garcia	5 <sup>ème</sup> collège (à titre individuel)
Xavier Baumier	5 <sup>ème</sup> collège (à titre individuel)
Benoît Granier	Responsable alimentation au Réseau action climat, spécialiste de la SNANC (au titre d'une « audition spéciale »)
Mathilde Douillet	Experte de haut niveau sur les politiques publiques des systèmes alimentaires français et internationaux, actuellement chercheuse indépendante, associée à l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)

## Annexe 3 | Synthèse des réponses à la consultation des personnes concernées par la pauvreté et la précarité, membres du 5<sup>ème</sup> collège du CNLE et de leurs groupes d'appui

### CNLE : retours du 5<sup>ème</sup> collège sur les enjeux de la SNANC

#### Synthèse des retours :

#### Les représentations liées à l'alimentation

Pour les personnes concernées, le concept de « bien manger » recouvre des définitions très différentes, et est associé à des aspects nutritionnels (équilibres, variété, qualité) mais aussi sociaux (manger à sa faim, de façon régulière). On distingue ainsi 3 grands types de représentations sur le « bien manger » : une alimentation équilibrée et saine (alimentation équilibrée, diversifiée, avec des aliments non transformés, sains, etc.), une alimentation qui apporte du confort et du bien-être (plaisir personnel selon les goûts), mais aussi et surtout une alimentation suffisante, avec plusieurs personnes concernées qui considèrent que « bien manger » signifie aussi pouvoir manger à sa faim, ne plus avoir faim, pouvoir manger deux à trois fois par jour.

Le repas idéal, selon les personnes concernées, est structuré autour des protéines, légumes, féculents, et fruits ou laitages.

La majorité des personnes concernées interrogées déclarent avoir déjà ressenti un sentiment de honte lié à leur alimentation, de différentes natures : un sentiment de honte lié au recours à l'aide alimentaire, avec des expériences négatives (sentiment d'être moins bien traité, gêne dans le fait de demander des produits, etc.), un sentiment de honte lié aux arbitrages économiques devant être réalisés dans l'accès à l'alimentation (ne pas pouvoir acheter certains produits faute de moyens, devoir se contenter de peu, ne pas pouvoir suivre les recommandations sanitaires, etc.), et enfin un sentiment de honte plus global lié au regard des autres ou à l'image de soi (jugement lié à la perte de diversité dans l'alimentation, sentiment de honte en cas de prise de poids liée à une alimentation peu saine, etc.).

#### Les habitudes et pratiques alimentaires et les arbitrages alimentaires concrets lors des courses

Les retours des personnes concernées font état d'habitudes et pratiques liées à l'alimentation plutôt homogènes, avec plusieurs constats partagés :

- En matière de consommation de fruits et légumes, des personnes concernées qui, en très grande majorité, déclarent ne pas consommer 5 fruits et légumes par jour, principalement en raison du prix élevé de ces produits et de la difficulté d'accès (peu de choix en épicerie solidaire). Quelques personnes y parviennent, souvent en lien avec des habitudes sportives ou familiales.
- En matière d'approvisionnement, des personnes concernées qui s'approvisionnent dans les grandes surfaces à bas prix (Lidl, Aldi, Intermarché, etc.) et parfois au marché pour les produits déclassés, mais aussi dans les épiceries solidaires, présentées comme une ressource importante par ces derniers. Selon eux, le choix du lieu d'approvisionnement est principalement basé sur le rapport qualité/prix et la proximité.
- En matière de types d'aliments consommés au quotidien, les réponses des personnes concernées témoignent d'une dominance des féculents, des légumes, des produits transformés, et d'une consommation plus faible de poissons, viandes rouges, fruits et produits laitiers, jugés plus chers.
- En matière d'habitude de cuisine, les personnes concernées déclarent utiliser majoritairement des aliments bruts, avec une forte volonté de cuisiner « maison », et des plats préparés consommés uniquement ponctuellement.

- En matière d'accès aux aliments souhaités, beaucoup de personnes concernées déclarent ne pas manger ce qu'ils aimeraient, encore une fois principalement à cause des prix, avec certains aliments particulièrement jugés inaccessibles : viande, poissons, légumes et fruits frais, produits bio. Certains ajustent leurs envies selon le temps disponible ou les possibilités à un instant T (produits de saisons, ressources financières, etc.). Ces aliments jugés inaccessibles sont également ceux qui ressortent le plus parmi les réponses des personnes concernées lorsqu'elles sont interrogées sur leurs privations alimentaires liées au manque de moyens, ou sur les aliments désirés ou manquants dans leur quotidien.
- La grande majorité des personnes concernées ayant des enfants déclarent les prioriser de façon quasi-systématique dans les achats alimentaires, avec certains produits privilégiés (laitages, gâteaux, poissons panés, etc.).
- Selon les personnes concernées, l'amélioration de l'accès à une alimentation saine passe par, pour la quasi-totalité d'entre eux, des prix plus bas. Certaines propositions plus spécifiques sont également mentionnées (entente avec les producteurs locaux, accessibilité physique des produits durables, etc.).
- Face à l'inflation, les personnes concernées semblent développer plusieurs types de pratiques : des stratégies de restriction (acheter moins, se priver, réduire la viande, etc.), des stratégies d'optimisation des achats (calcul lors des achats, comparaisons, recours à l'anti-gaspi, choix de produits abîmés, etc.), et enfin un recours accru à l'aide alimentaire (épiceries solidaires).

## Sur la précarité alimentaire

Plusieurs personnes concernées ayant répondu ne se considèrent pas en situation de précarité alimentaire, pour des raisons de natures différentes : parce qu'ils vivent dans une région agricole leur permettant un accès plus facile à certains produits ; parce qu'ils vivent seuls et savent gérer leur budget en limitant les achats superflus ; parce qu'ils ne se perçoivent pas comme tels, même s'ils admettent certaines restrictions. D'autres se considèrent en situation de précarité alimentaire, ce qui se matérialise par plusieurs pratiques : ne pas manger à tous les repas ou manger très peu, ne pas pouvoir acheter les produits qu'ils souhaiteraient manger, ne pas avoir accès à une alimentation saine et de qualité, devoir faire de longues recherches ou déplacement pour pouvoir se procurer les produits, ou encore avoir recours à l'aide alimentaire.

Certains participants estiment néanmoins avoir accès à une alimentation saine et suffisante (liée à leurs habitudes ou à leur capacité à globalement couvrir leurs besoins en la matière), tandis que d'autres évoquent des freins importants dans cet accès à l'alimentation saine et suffisante : le manque de ressources financières et les prix élevés de certains produits, renforcés par l'inflation, le manque de confiance dans certains produits ou grandes surfaces, le manque de temps ou de connaissance pour utiliser d'autres circuits de distribution, etc.

## Impact sur la santé

Parmi les personnes concernées interrogées, de nombreuses indiquent avoir elles-mêmes ou dans leur entourage des problèmes de santé associés à leur alimentation. Ces problèmes incluent : diabète, intolérances, allergies, cholestérol, obésité ou prise de poids importante, difficultés de déplacements, problèmes d'estomac, problèmes de foie, carences (fer, calcium), fatigue ou malaises. Les témoignages recueillis lors des réunions renforcent ces constats issus des réponses aux questionnaires, avec des personnes concernées évoquant des maladies chroniques aggravées par l'alimentation ou des changements de régimes alimentaires pour des raisons de santé dans le cercle familiale.

Lorsqu'ils sont interrogés sur ce que représente pour eux une « alimentation saine et durable », les répondants associent majoritairement cette notion à des dimensions écologiques, nutritionnelles, économiques et éthiques : une alimentation sans produits chimiques ni pesticides, respectueuse de l'environnement et du bien-être animal ; une consommation de produits frais, locaux, de saison, avec moins de viande et moins de produits transformés ; un équilibre alimentaire basé sur les fruits, légumes, protéines, permettant de répondre aux besoins du corps ; ou enfin, pour certains et comme dans le cadre des questions introductives, il s'agit simplement de manger à sa faim, sans se priver, trois repas par jour, ou de tenir dans la durée. Dans les échanges tenus lors des réunions, ces constats sont corroborés par le lien fort effectué par les personnes concernées entre alimentation et santé, notamment dans le cadre du changement climatique et des risques qu'il fait peser sur la qualité et la disponibilité des aliments. Des participants dénoncent la difficulté à s'orienter vers une alimentation durable quand les produits non transformés sont plus chers que les produits transformés.

Sur leur accès à cette alimentation saine et durable, les réponses mettent en évidence une volonté d'accéder à une alimentation saine, mais avec des obstacles importants : certains y parviennent partiellement, parfois en partageant les achats avec un proche ou en trouvant des solutions pour limiter les coûts ; plusieurs soulignent la cherté des produits bio ou frais, le manque de temps (notamment pour faire du sport ou cuisiner), les contraintes de transport, ou l'épuisement lié à l'organisation nécessaire ; beaucoup expriment un manque de moyens financiers pour adopter cette alimentation, malgré l'envie ou les efforts. Les témoignages issus des réunions soulignent également ces obstacles : des personnes devant faire des kilomètres pour accéder à des marchés moins chers, une forme d'épuisement à jongler avec ces contraintes, tandis que certains affirment que leur alimentation nuit à leur santé mais sans possibilité de faire autrement, dans une logique de raisonnement « au jour le jour », en se tournant vers des plats industriels ou transformés car souvent moins coûteux.

Lorsqu'elles sont interrogées sur ce qu'elles pensent des labels ou du Nutri-score, les retours sont partagés : certains ne s'y intéressent pas ou ne les regardent pas, d'autres expriment de la méfiance (jugant ces dispositifs « stupides » ou « insuffisants »), tandis que d'autres les trouvent intéressants, voire importants, ou utiles pour le consommateur, mais regrettent qu'ils ne renseignent pas sur la teneur en pesticides ou produits chimiques.

Globalement, une grande majorité des répondants exprime des inquiétudes fortes au sujet des produits chimiques ou pesticides de certains aliments : craintes liées aux effets à long terme sur la santé, augmentation des cas de cancer, toxicité silencieuse, etc. Certains sont inquiets mais résignés et continuent à consommer les mêmes produits, déclarant ne pas pouvoir se permettre financièrement de se procurer des produits plus sains et faute d'alternatives accessibles. Les témoignages issus des réunions font également état d'une inquiétude forte autour du manque de transparence et de l'incapacité à éviter certains produits chimiques dans les produits courants (coût, système de distribution, cadre réglementaire insuffisant, etc.).

## Regard sur l'aide alimentaire

Une majorité de personnes interrogées indiquent avoir déjà eu recours à l'aide alimentaire, à travers différentes structures : épiceries sociales ou solidaires (Régie du territoire ou Emmaüs), Resto du cœur, Croix-Rouge, Secours populaire, etc. en insistant parfois sur la nécessité de se justifier pour y avoir accès. Pour certaines, ce recours est ponctuel ou ancien tandis que pour d'autres, il est encore régulier. Une partie des répondants n'a jamais eu recours à l'aide alimentaire.

Sur les types d'aliments auxquels ils ont accès via ces structures, les réponses sont globalement homogènes : essentiellement des aliments de base, non-périssables (conserves, riz, pâtes, sucre, lait, huile, café). Les produits frais (légumes, viande, poisson) sont peu fréquents et souvent disponibles en quantité très limitée. Plusieurs personnes notent que les produits dépendent de l'approvisionnement ponctuel des structures.

La possibilité de choisir ses produits varie selon les structures. Certains répondants indiquent qu'un choix est possible, dans une limite de quantités ou de catégories. Mais pour la majorité, le choix reste très restreint, voire inexistant : « ils donnent ce qu'ils ont ».

Sur la quantité et la qualité des aliments distribués dans ces structures, les retours sont partagés, mais globalement critiques. Beaucoup dénoncent des aliments de faible qualité, parfois périmés ou peu appétissants (confitures trop cuites, sauces passées de date, produits "infects"). Certains relativisent en soulignant que « c'est juste, mais il en faut pour tout le monde ». D'autres expriment leur satisfaction partielle, bien que la quantité soit souvent jugée insuffisante. Des témoignages issus des réunions soulignent également la mauvaise qualité des repas proposés par certaines structures, notamment les repas livrés par leur mairie (« immangeables ») ou d'autres structures (produits « desséchés »). À l'inverse, certains dispositifs comme les restaurants sociaux ouverts aux seniors sont perçus positivement.

La majorité des répondants considère que les aliments proposés sont cuisinables, même si ce n'est pas toujours simple : cela dépend des produits distribués, de la capacité ou du temps des personnes à cuisiner.

Lorsqu'ils sont interrogés sur le fait d'avoir déjà bénéficié de tarifications sociales sur l'alimentation sur leur territoire, la réponse est quasi-unanimement négative : aucun répondant ne signale avoir bénéficié d'une tarification sociale, bien que certains apprécieraient.

Concernant l'aide alimentaire, les répondants proposent ainsi plusieurs pistes d'actions concrètes :

- Nouer des partenariats entre producteurs locaux (notamment ceux fragilisés par la grande distribution) et les structures solidaires pour fournir des fruits et légumes frais ;
- Généraliser des dispositifs comme une Sécurité sociale de l'alimentation, afin de garantir un accès digne à une alimentation de qualité ;
- Mettre en place des prix solidaires dans les commerces classiques, pour permettre à tous d'acheter les mêmes produits ;
- Réduire l'importance des produits en conserve, au profit de denrées fraîches, dans les structures de l'aide alimentaire ;
- Mieux informer le public précaire sur les dispositifs existants.

L'objectif de la SNANC de viser plus de 30% de fruits et légumes dans l'offre d'aide alimentaire est très bien accueilli par les répondants, qui jugent cette orientation « essentielle » et contribuant à améliorer la qualité nutritionnelle de l'aide alimentaire. Certains suggèrent d'aller plus loin encore (proposition de passer à 60%). Toutefois, des réponses soulignent les limites de faisabilité de cet objectif (« bien mais inaccessible »).

## Le gaspillage alimentaire

Lorsqu'ils sont interrogés sur leur rapport et leur sensibilité au gaspillage alimentaire, on constate que la quasi-totalité des répondants se dit très sensible au gaspillage alimentaire, notamment au regard des enjeux de précarité, en déclarant pour certains « ne quasiment jamais jeter ». Plusieurs personnes expriment leur indignation face au gaspillage constaté dans les restaurants collectifs ou selfs (ou dans les structures d'hébergement pour les témoignages issus des réunions).

Dans leur quotidien, les personnes concernées adoptent et développent de nombreuses pratiques pour limiter ce gaspillage :

- Préparer des repas en petites quantités ou adaptés à leurs besoins ;
- Cuisiner les restes ou consommer les restes dans la semaine ;
- Organiser les repas autour des produits disponibles dans le frigo pour éviter toute perte ;
- Congeler les produits, notamment ceux de l'épicerie solidaire qui sont parfois peu frais ;
- Acheter des produits à date courte (fin de DLC) ou des produits non-périssables.

## Les ressources locales à disposition en termes d'alimentation durable

La majorité des répondants indiquent qu'il n'y a pas (ou qu'ils n'ont pas connaissance) de magasin bio ou de bonne qualité à proximité, ou que ceux-ci ne sont pas accessibles financièrement. Le prix élevé et la distance sont les deux freins principaux mentionnés (certains précisent qu'ils n'y vont pas car c'est trop cher, ou que les magasins bio sont trop loin de chez eux). Quelques répondants déclarent se rendre régulièrement dans ces magasins ou se rendre dans les marchés partagés, tandis que d'autres évoquent les rayons bio des grandes surfaces.

Plusieurs répondant déclarent rencontrer des obstacles ou freins pour se rendre dans ces magasins, qui sont là aussi essentiellement concentrés autour du prix des produits et de l'éloignement : coût des produits bio plus élevé que dans les grandes surfaces, manque de moyens pour y accéder, etc.

Une personne évoque un frein social également, en expliquant qu'en plus du prix, elle n'a « pas l'impression d'être à sa place » dans ces lieux, ce qui corrobore les constats des réponses à la question suivante : « Pensez-vous que les magasins biologiques sont réservés seulement à certains types de publics ? », où une très large majorité de répondant estiment que c'est le cas. Ils considèrent en effet que ces magasins sont réservés à des personnes qui ont les moyens financiers d'accéder aux produits qui y sont proposés.

## La participation aux politiques publiques en lien avec l'alimentation

Lorsqu'elles sont interrogées sur ce qu'elles aimeraient dire à ceux qui élaborent et mettent en place les politiques publiques liées à l'alimentation, les personnes concernées expriment des critiques importantes :

- La nécessité d'arrêter de favoriser les grandes structures de distribution, qui écrasent les petits producteurs et les consommateurs ; de lutter contre la spéculation financière sur les denrées alimentaires ; et de limiter le lobbying dans le secteur. Les réunions ont par ailleurs été l'occasion d'une dénonciation claire des marges

réalisées par les grandes enseignes, considérées comme l'un des premiers leviers à actionner pour rendre l'alimentation accessible.

- Le besoin de rendre l'alimentation accessible à tous, à travers différents leviers (prix réduits, maisons sociales, réduction de la TVA sur l'alimentation modulée selon le quotient familial, prise en compte des situations des personnes en précarité, etc.), et notamment de réduire les inégalités d'accès aux produits bio, perçus comme un marché lucratif inaccessible aux personnes pauvres, qui subissent les conséquences de la pollution agricole.
- La nécessité de mieux informer et accompagner les personnes en situation de précarité sur ce sujet (listes d'achats guidées par exemple).
- Le besoin de réduire les inégalités territoriales, notamment au niveau de l'application des politiques publiques liées à l'alimentation entre métropole et territoires d'outre-mer (Antilles plus particulièrement).
- L'importance de donner l'opportunité aux personnes concernées de participer davantage à l'élaboration des politiques publiques sur le sujet : un élément ressorti du questionnaire, mais également des témoignages issus des réunions, avec des personnes concernées qui se déclarent découragées (« on est spectateurs », « on ne se sent plus concernés ») avec un sentiment de déconnexion croissante entre les politiques publiques et leur réalité, et qui soulignent la valeur du savoir expérientiel.

D'autres témoignages issus des réunions ont permis de décrire plus précisément les sentiments et expériences procurés par les enjeux de précarité alimentaire, dont les politiques publiques doivent tenir compte : le coût insoutenable de la nourriture saine malgré des efforts (« J'ai tout dépensé en un mois en essayant de manger sain »), la charge mentale, le stress et les effets sur la santé (« Je me bousille l'estomac », « Je cherche des stratégies »), et enfin l'idée que les personnes précaires consomment déjà de manière plus écologique tout en ayant moins le choix, et qu'elles subissent donc un double discours culpabilisant.

Plus précisément, les leviers pour réduire les inégalités d'accès à une alimentation saine, durable et suffisante, selon les personnes concernées, sont les suivants :

- Agir sur les prix : baisse significative des prix, tarification spécifique en magasins classiques, etc. et corolairement travailler autour des ressources des personnes précaires (salaires, minimas sociaux).
- Développer la vente à prix bas de produits invendus.
- Renforcer le lien direct producteurs-consommateurs, en particulier dans les zones de production locales.
- Améliorer l'offre d'aide alimentaire : moins de stigmatisation, plus d'informations et de communication.

#### Plus précisément sur certaines actions de la SNANC :

- La quasi-totalité (tous sauf 2) des répondants n'ont jamais entendu parler du programme Mieux Manger Pour Tous ;
- Les denrées les plus recherchées dans l'aide alimentaire (action 32) sont les fruits et légumes frais, suivis des viandes et poissons, puis des féculents.
- La quasi-totalité des répondants ne connaissent pas de dispositifs itinérants ou d'actions d'aide alimentaire (action 33), hormis 3 personnes (qui en ont entendu parler via la Régie du territoire pour son propre dispositif, ou encore en stage/formation).
- Néanmoins, une majorité de répondants déclare tout de même identifier des initiatives, acteurs, associations ou autres qui permettent de lutter contre la précarité alimentaire sur leur territoire (action 34) : CHRS, associations, etc.
- Les répondants font état de plusieurs actions ou dispositifs qui permettraient de mieux lutter contre la précarité alimentaire (action 35), tels que : les chèques alimentation, prix différenciés sur les produits ou tarification sociale (en grande majorité) et autres aides ; une meilleure information et accompagnement (par exemple « liste avec des lieux et marques intéressantes », ou encore « éducation à mieux manger, apprendre à cuisiner sain, sensibiliser les enfants ») ; la baisse significative des produits auprès des grandes distributions et la lutte contre l'impact de ces dernières sur les habitudes alimentaires.
- Pour ceux ayant des enfants, la restauration collective (cantine, CROUS, etc.) (action 36) leur paraît pour certains « correcte » ou « bien », notamment avec les tarifs préférentiels pour la cantine (bien que ce ne soit pas le cas partout) ou les prix proposés aux étudiants en CROUS, permettant à leurs enfants de manger et de façon plutôt équilibrée, tandis que d'autres sont plus critiques (« pas de tarif », « que des boîtes de conserve », etc.).

- La totalité des répondants estiment en revanche que les producteurs locaux ne sont pas suffisamment valorisés sur leur territoire (action 37) : tous répondent non à cette question, parfois en précisant (« ils sont souvent isolés et soumis aux volontés des centrales d'achat et de la grande distribution », « pas beaucoup d'actions menées, pas valorisés même sur les réseaux sociaux », « parce que c'est cher »), tout en soulignant un souhait que ce soit plus le cas (« il faut les valoriser », « il faut plus d'échanges directs »).

## A. Réponses au questionnaire : Détail des retours

- Réponses au questionnaire : 14 retours

### 1. Les représentations liées à l'alimentation, y compris l'aide alimentaire

Retours du questionnaire :

#### **Pour vous, que signifie « bien manger » ?**

- Manger de façon diversifiée
- Manger équilibré
- Essayer de manger des choses variées
- Bien manger c'est des produits sains non transformés sans additifs. Manger « pas trop salé » ni trop sucré
- Manger correctement
- Avoir à manger (ce qu'on peut), manger à sa faim, faire au moins deux repas par jour, repas équilibrés
- Avoir une alimentation saine et équilibrée.
- Pour moi "bien manger" c'est 3 repas par jour qui contiennent : des fruits, des légumes verts, des produits laitiers et une viande ou un poisson.
- Ne plus avoir faim
- Ne plus avoir faim, manger équilibré
- Manger des aliments de bonne qualité et qui ont bon goût
- Manger sainement et en quantité raisonnable
- Manger équilibré
- Quand on arrive à manger 3 fois par jour
- Quelque chose qui m'aide à passer une bonne journée

#### **Selon vous, de quels aliments doit-être constitué un repas (déjeuner, dîner) idéal ?**

- Pâtes ou riz, Légumes, fruits et de temps en temps de la viande ou de la charcuterie ou du fromage.
- Protéines le déjeuner et légumes et autres le dîner
- Céréales, légumes- viandes au moins une fois par semaine-laitages ou fruit
- Déjeuner : des légumes, féculents, 1 viande ou du poisson 2/3 fois la semaine, 1 fromage, des fruits, de l'eau
- Une entrée, un plat de résistance et au choix un dessert
- Légumes, féculents, de temps en temps des entrées dessert et une fois par jour de la viande ou du poisson
- Il doit être composé de légumes verts pas toujours mettre de féculent.
- Exemple : le déjeuner = un légume vert, un féculent, une viande et un fruit
- ¼ protéine, ¼ féculent, ½ légume, 1 dessert
- Dîner : protéine, légumes / déjeuner : céréales, fruit, laitage
- Protéines, glucides, lipides, fruits, légumes
- Protéines, légumes
- Viande, poisson
- Protéine, féculent, fruit, et le soir : soupe, fruit, eau

#### **Vous est-il déjà arrivé de ressentir un sentiment de honte lié à votre alimentation ? Comment en êtes-vous arrivé à ressentir ce sentiment ?**

- Oui quand on réalise que l'épicerie solidaire m'a vendu des produits dont la date de vente est dépassée (impression de servir de poubelle même si l'aliment est encore consommable car on ne m'a pas demandé notre avis)
- Oui, de ne pas pouvoir acheter dû au prix
- Non
- Le sentiment de honte car je ne prends qu'un repas par jour
- Oui parfois quand les personnes ne peuvent pas manger et moi je mange
- Oui, de manger souvent la même chose
- Non pas de sentiment de honte
- Oui, je trouve que les légumes verts ou les crudités ne sont pas assez présents dans mon assiette.

- Quand je vais chez le médecin il y a des affiches sur les bonnes habitudes alimentaires et j'ai remarqué que ce n'est pas ce que je mange.
- Oui quand je n'arrive pas à avoir un repas équilibré (souvent), quand je suis au magasin et que je vois les produits que je ne peux pas prendre
- Non
- Oui car quand j'habitais seul je mangeais pâtes et viandes, ce n'était pas varié
- Non jamais
- Oui en cherchant les colis alimentaires, j'ai honte de demander les viandes
- Oui, parce que j'ai grossi
- « Quand j'allais à l'armée du salut, j'avais honte, je me sentais dégradée, j'avais un frein mental ».
- « Les chèques alimentaires : il n'y a pas plus stigmatisant que ça. C'est dans certains magasins seulement, par exemple Intermarché, mais les prix c'est trop cher. C'est hyper stigmatisant de devoir aller payer devant tout le monde avec mon chèque alimentaire, même le regard de la caissière. Orienter avec des chèques alimentaires, c'est abusé. On va s'arranger pour que les précaires mettent l'argent là où on veut, et ça c'est perturbant. »

## 2. Les habitudes et pratiques alimentaires et les arbitrages alimentaires concrets lors des courses

Retours du questionnaire :

### Est-ce que vous parvenez à consommer cinq fruits et légumes par jour ?

- Rarement, difficile d'avoir des fruits et des légumes frais. Même les pommes fruit le plus courant en France en hiver coute plus de 2 €. Il n'y a pas beaucoup de fruits proposés dans les épiceries solidaires.
- NON
- Non
- Non pas toujours 5 fruits et légumes par jour
- Non
- Non
- Non je n'arrive pas
- Non
- Non, un seul par jour
- Non, pas les moyens
- Souvent
- Oui car beaucoup de sport et 2 enfants
- Non, pas la possibilité
- Non je n'y parviens pas
- Non, pas beaucoup de légumes à part en soupe maison

### Où vous approvisionnez-vous ? Comment en êtes-vous arrivés à vous approvisionner dans ces lieux ?

- Epicerie solidaire et supermarchés. De temps en temps chez un vendeur de fruits et légumes car il brade fruits, légumes ou salades « un peu limites »
- Partout ou c est bon rapport qualité prix
- Lidl
- Grandes surfaces discount qui proposent différents produits notamment bio, « français », au marché
- Souvent Auchan ou Intermarché
- Quand je peux dans des magasins ou dans des associations alimentaires faute de moyens
- Dans les hypermarchés ou auprès de la famille.
- En supermarché ou par la famille. C'est ce qui me semble le plus pratique.
- Super U
- Lidl, Aldi, U express (surtout produits anti-gaspi)
- Picard – Auchan
- Lidl et marché
- Lidl, Aldi, Intermarché, et marché
- Dans les supermarchés et c'est très compliqué pour moi
- Lidl, Carrefour, Inter, au marché, à côté de la maison

### Quels types d'aliments consommez-vous ? Y compris le plus ? Le moins ?

- Salades, légumes (souvent en conserves), riz, pâtes, pommes de terre, yaourts
- Le plus les Légumes, pâtes, « entre deux la viande » et moins le poisson
- Pâtes riz et légumes variés
- Café laits pain beurre miel pâtes patates oignons ails poireaux tomates courgettes œufs salades viandes blanches bœuf le poisson
- Le plus des pommes de terre le moins de pâtes
- Pâtes, riz, pomme de terre le plus, légumes et viande le moins
- Le plus, beaucoup de salade tous les soir du lundi au vendredi (laitue, maïs, carottes) et le moins les produits laitiers.
- Le plus : Les féculents, la viande surgelée et les boissons sucrés. Le moins : Les légumes verts, le poisson, les fruits

- Viande, poissons, légumes
- Féculent assaisonnement (sauces), steaks hachés et produits transformés
- Je mange beaucoup de fruits et de légumes, du pain
- Féculents, viandes, protéines pour le plus, légumes pour le moins
- Féculents et légumes
- Moins de viande
- Le plus : œufs, le moins, pains et boissons

**Quelles sont vos habitudes en termes de cuisine ? (Cuisine à partir d'aliments bruts ou plats préparés ?)**

- Le plus souvent des aliments bruts sauf si plats préparés proposés par épicerie solidaire
- Aliment brut
- Aliments bruts
- Cuisine à partir d'aliments bruts
- Aliments bruts pommes de terre carotte poireaux
- Je préfère préparer moi même
- Cuisine à partir d'alimentation brut, (banane,
- Pomme de terre, pâtes...)
- Cuisine à partir d'aliments bruts
- Aliments bruts
- Un peu des deux
- Plats préparés, pâtes
- Aliments bruts, soupe, pas de plats préparés
- Aliments bruts
- Les aliments bruts
- Je cuisine tous les jours

**Mangez-vous les aliments que vous souhaitez ? Certains aliments vous paraissent-ils inaccessibles ? Pour quelles raisons (prix, distance, temps, etc.) ?**

- Le prix des fruits quel que soit la saison limite la consommation
- Les prix
- Oui
- Actuellement les asperges trop chères et les poissons certains fruits aussi fromages
- Oui souvent du au prix
- Pas toujours trop chers
- Je mange quand je peux les aliments que je souhaite. Mais le temps peut faire que sur certaine semaine certaines envies ne soient pas combler.
- Non. La viande fraîche et les fruits me paraissent inaccessibles. Les prix sont très élevés
- Oui
- Viande, légumes, poissons
- Oui en quantité, prix du poisson
- Je mange comme je veux manger
- Je ne mange pas les aliments que je souhaite à cause des prix
- Je mange et je peux acheter ce que j'aime, sauf le jour où c'est cher

**Est-ce que, pour les parents, vous priorisez certains achats pour vos enfants et non pour vous ?**

- Oui
- Oui
- Oui
- Oui mes enfants passent avant
- Cela dépend des achats. Mais mon enfant sera toujours privilégié pour les achats
- Oui
- Oui, je priorise certains achats
- Oui bien sur

- Oui, gâteaux, laitages
- Non
- Oui
- Oui, je donne la priorité à mes enfants
- Oui, pizzas congelées, nuggets, poissons panés, steak haché

#### **Sur quels critères vous basez-vous pour choisir vos aliments ?**

- Le prix
- Qu'il soit sain
- Composition des produits
- Les produits français, la composition, le Nutriscore
- Manger bien et avec les vitamines nécessaires
- Prix, qualité, ingrédients
- L'utilisation dans le temps, le besoin sur le moment présent, la date de péremption et si cela servira à une personne ou le foyer entier.
- Le prix
- Je choisis tout ce que nous mangeons et aimons
- Qui remplit l'estomac, le moins mauvais possible, qui plait le plus à toute la famille
- Rapidité, gout
- La saisonnalité, le côté bio
- Prix et bienfaits
- Je me base sur les prix
- Le gout, la qualité, les prix

#### **De quels types d'aliments vous privez-vous par manque de moyens ?**

- Légumes frais et fruits
- Poissons
- Poisson
- Actuellement les asperges trop chères et les poissons certains fruits aussi fromages
- Il n'y en a pas car il y a souvent des soldes
- Viandes, certains légumes, fruits et laitage
- Certaines viandes (entrecôte...)
- La viande fraîche, les fruits et les légumes verts
- Légumes frais ou de saison, produits bio, poisson
- Poisson
- Viande
- Poisson, viande, fruits, légumes

#### **Quels aliments aimeriez-vous consommer plus souvent ? Est-ce que certains aliments vous manquent ?**

- Les fruits
- Pâtes, œuf et légumes
- Asperges, poissons, fromages
- Oui les pommes de terre je les achète en sachet de 2,5 kg car je ne peux pas plus
- Viandes rouges et autres poissons
- Les bananes mais le prix devient excessif
- Les fruits, les bouteilles d'eau, la viande fraîche
- Légumes frais ou de saison, produits bio, poisson
- Non
- Viande
- Poissons, viandes, légumes me manquent

**Qu'est-ce qui faciliterait, selon vous, l'accès à des aliments sains et durables ?**

- Une entente avec des producteurs de proximité (achats au prix de gros par exemple)
- Plus de moyen financier ou prix moins chers
- Que les grandes surfaces (discount) proposent + de ces produits ou + proche
- Le prix
- Les prix, les moyens
- Le prix et la disponibilité.
- Des prix BEAUCOUP moins élevés
- Rendre ces produits plus accessibles
- Un prix plus bas
- Le prix
- Un prix moins élevé
- Ne pas gaspiller, faire des économies, aide des autres et des associations

**Quelles pratiques mettez-vous en place face à l'inflation ?**

- Recours à une épicerie solidaire
- Compare et prendre des légumes soi-disant pas beau
- Acheter moins
- Le regard dans tous les commerces
- Moins de viande, légumes, attention aux prix et se priver, se restreindre
- Diminuer sur la quantité d'aliments acheter. Se priver
- Lorsque je fais mes courses je mets en place un budget, j'utilise ma calculatrice, je compare les prix dans plusieurs magasins
- Anti-gaspi, couper en morceaux
- Je m'en passe
- Je n'achète pas
- Je n'ai rien trouvé
- J'ai de la chance de savoir cuisiner parce que je viens de la restauration.
- Beaucoup de légumes ne viennent pas de France, avant ce n'était pas cher mais aujourd'hui les légumes français sont inabordables.
- Je suis seule donc je peux acheter en petite quantité et plus sain, donc ça va, j'estime que je peux manger sain.
- Ce n'est pas par choix que les précaires se nourrissent moins bien mais par manque de budget pour s'alimenter de manière équilibrée.

### 3. La précarité alimentaire

#### **Vous considérez-vous en situation de précarité alimentaire ? Comment cela se matérialise concrètement au quotidien ?**

- Non pas pour l'instant car je vis dans une région de production agricole
- Très difficile
- Non
- Non car vivant seule j'arrive à gérer sans acheter trop superflu
- Oui car on ne peut pas s'acheter les légumes et les fruits tous les jours
- Des moments oui, je ne mange pas à tous les repas ou très peu
- Non je ne me considère pas.
- Oui car je n'ai pas accès à une alimentation de qualité
- Très grosses difficultés pour manger correctement, obliger d'aller loin et de faire des recherches
- Non
- Oui, je n'ai pas tout le temps l'alimentation que je veux
- Oui, j'ai moins de ressources, je vais au resto du cœur et à la halte
- Non

Considérez-vous que vous ayez accès à une alimentation saine et suffisante ? Si non, quels sont les freins à cela ?

- Non ; Freinée par le manque d'argent et le manque de confiance dans les produits bio des supermarchés. Manque de connaissance et de temps pour les autres circuits de distribution des produits bio.
- Un peu, c'est dû au prix
- Oui
- Je pense que oui mais des fois les prix sont un peu chers
- Non pas toujours et non équilibré, les freins : l'inflation, les moyens
- Oui je suis considérée avoir une alimentation saine et suffisante après le temps peut faire que d'une semaine à l'autre cela varie. Avec mes salades du soir cela reste suffisant. Il me faut juste augmenter ma consommation de fruit mais les prix restent à revoir
- Non. Les prix, la qualité des produits en hypermarché
- Oui
- Non, le prix
- Non, dû au manque de moyens
- C'est compliqué, on doit faire des choix, je m'organise pour faire des plats pour plusieurs repas
- Aujourd'hui je n'en suis plus à choisir ce qui est bon ou mauvais, juste ce à quoi je peux avoir accès physiquement (car j'ai du mal à me déplacer) et financièrement, pour ne pas crever de faim. Avant, on pensait à bien manger, aujourd'hui on ne peut plus se le permettre.
- J'ai bien connu la précarité alimentaire et j'ai gardé des mauvaises habitudes de cette période, lorsque j'étais étudiant, je n'avais pas les moyens et donc en dehors du CROUS je mangeais beaucoup de féculents, et c'est resté. Cette précarité étudiante on ne l'aborde pas assez, alors que ça a un gros impact.
- L'inflation a un impact sur la précarité alimentaire.

## 4. L'impact de l'alimentation sur votre santé

**Avez-vous ou avez-vous déjà eu (ou vos proches) des problèmes de santé qui pourraient être liés à votre alimentation ?**

- Non
- Oui
- Oui
- On ou carence en fer ? Calcium ?
- Non, mon fils aîné oui
- Malaise, fatigue
- Non
- Oui, diabète, intolérance, cholestérol
- Oui, ma fille est allergique au poisson
- Oui, gros problème d'estomac / obésité
- Oui, problème lié à une alimentation avec trop de frit
- Non
- Oui, le foie (gras)
- Non
- Oui, mon frère a grossi, moi aussi et je n'arrive plus à marcher

**Pour vous, qu'est-ce qu'une « alimentation saine et durable » ?**

- Production d'aliments sans apports chimiques dans le respect de l'environnement et de l'animal.
- Du Frais
- Sans pesticide ou produits dangereux
- Acheter local et de saison peu de viandes ne pas acheter de repas tous faits
- Bien mangé les fruits et légumes
- Pouvoir manger à sa faim sans se priver
- Une alimentation saine c'est manger le plus de fruits et légumes possible et joindre à ceci du sport et dans le temps pas sur du court terme
- Une alimentation qui au quotidien répond au besoin nutritionnel du corps
- Viable, qui dure, qui me permet d'être en bonne santé
- Moins de produits transformés
- Equilibré
- Réussir à manger 3 fois par jour
- Riz, protéine, fruit ou légume

**Arrivez-vous à y avoir accès ? Ou essayez-vous ? Si oui ou non, pour quelles raisons ?**

- Rarement les produits bio sont trop chers
- Oui mais difficilement
- Pas toujours
- Oui j'essaie lorsque ma sœur me conduit nous partageons les produits ça me revient moins cher
- Dans l'ensemble oui
- Non très dur à faire du aux contraintes de la vie et aux moyens
- Non pas le temps pour le sport avec le travail et le quotidien de la vie
- Non, je n'ai pas les moyens financiers pour
- Non mais j'aimerais, trop cher, trop compliqué, épuisant
- Oui j'essaie le plus possible
- Je n'arrive pas, je n'ai pas les moyens
- Oui si je ne peux pas. J'essaie de trouver des solutions

### Que pensez-vous des labels, du Nutri-score ?

- Pas fait attention
- Stupide
- Je ne sais pas je fais confiance
- Satisfaite du nutriscore mais c'est insuffisant car ça ne dit pas la teneur en pesticides et fongicides...
- Intéressant
- Cela est incessant
- Il s'agit d'une démarche importante pour le consommateur
- Pas sure
- Je ne regarde pas
- Oui je fais attention c'est important
- Des fois

### Avez-vous des craintes quant aux produits chimiques / pesticides de certains aliments ?

- Oui, leurs effets ne sont pas immédiats alors c'est la production qui prime au détriment de la santé des consommateurs.
- Oui
- Oui
- Oui de grandes craintes vu le nombre de personnes atteintes de cancer
- Oui
- Un peu
- Oui j'ai des craintes cela est toxique mais je ne prive pas pour autant
- OUI
- Oui mais que faire ?
- Non
- Oui mais on ne peut pas se permettre financièrement
- Oui ça m'inquiète
- Oui c'est pour ça qu'aujourd'hui il y a beaucoup de maladie
- Je suis devenue diabétique à cause de mon alimentation, alors même que j'ai une maladie chronique et que je dois faire attention.
- Les pesticides font que ce n'est pas sain, les produits fabriqués et transformés font partie de nos comportements nutritionnels parce que les gens ne savent pas cuisiner.
- Selon l'OMS, un % élevé des maladies infectieuses est liée à l'alimentation.
- Je suis devenu végétarien et toute ma famille aussi, car j'ai un enfant autiste et l'origine de son autisme est liée à l'alimentation. La nourriture est à la base de beaucoup de maladies. Le problème c'est que c'est devenu très cher d'être végétarien, et je ne trouve pas les ressources. Il faudrait des efforts du gouvernement pour nous aider à mieux gérer notre alimentation par rapport à notre santé.
- J'ai des problèmes de santé qui font que je devrais manger mieux, mais je ne peux pas financièrement. On me dit que je ne suis pas le régime que je devrais suivre, mais je ne peux pas.
- Une fois j'ai regardé sur mes citrons le nom des pesticides, et pour des citrons qui venaient d'Espagne, il y avait deux fois plus de pesticides que pour ceux qui venaient de France.
- Notre alimentation est aussi notre santé, impact sur la santé – et avec les changements climatiques notre nutrition va se changer. D'ici à ce que la SNANC soit mise en place, notre alimentation risque d'être compromise par les changements climatiques.
- J'ai une maladie chronique, je suis obligé de manger beaucoup de légumes. Les légumes c'est très cher, je dois faire des arbitrages. Je me suis arrêté au marché à 11km de chez moi. Le même produit est 50% moins cher, je dois faire 20km aller-retour, alors que c'est dans la même ville.
- Difficulté des agriculteurs à vendre leurs produits au juste prix, notamment parce qu'on leur impose des choses sur les pesticides, ce qui est bon pour nous tous, mais on ne leur permet pas de vendre au juste prix. Et les agriculteurs locaux je ne trouve pas leurs produits au Lidl ou à l'Aldi à côté de chez moi. Les produits non transformés sont plus chers que les produits transformés, je sais que je mange mal pour ma santé mais je ne peux pas me permettre de le faire. On sait ce qu'ils mettent dedans et on sait que ce n'est pas bon, par exemple le « gras trans », qui est interdit au Canada. Il n'y aurait pas un levier à imposer que certains produits toxiques ne soient pas autorisés ? Comment encadrer ça, vu qu'on n'a pas le choix de manger ce qu'ils nous donnent ?

- Les plus précaires de nos citoyens ne regardent pas les prix au kilogramme lors de leurs achats mais appliquent la politique du « au jour le jour » en consommant ce qui est moins cher par repas : aujourd’hui, ce sont les plats industriels transformés, sucrés, salés, gras.

## 5. Votre regard sur l’aide alimentaire

### **Avez-vous déjà eu recours à de l’aide alimentaire (structures d’aide alimentaire, épiceries sociales et solidaires, etc.) ? Laquelle ou lesquelles ?**

- Oui, épicerie de la Régie du Territoire (entreprise d’insertion par l’activité)
- Non
- Oui
- Il y a très très longtemps mais pas satisfaite
- Oui Emmaüs, épicerie sociale, épicerie solidaire
- Oui épicerie sociale, secours populaire, resto du cœur
- Non
- Non
- Non
- Oui mais culpabilisant, on doit se justifier en épicerie solidaire
- Non
- Oui, resto du cœur toutes les semaines
- Oui la croix rouge

### **A quels types d’aliments avez-vous accès via ces structures ?**

- Conserves (actuellement sardines et lentilles quasi exclusivement)
- Tous types
- Lait légumes huile sucre café
- Première nécessité : légumes, pâtes riz, etc
- Ça dépend ce qu’ils ont mais ça aide
- Plus de produits secs, moins de produits frais
- Légumes, viandes, poissons
- Lait

### **Pouvez-vous choisir les aliments que vous allez consommer dans ces structures ?**

- Oui dans la limite de ce qui est proposé ce qui est de moins en moins abondant.
- Quelques fois
- Non
- Oui
- Souvent dans certaines mais pas tous
- Pas beaucoup
- Non, ils donnent ce qu’ils ont
- Non

### **Que pensez-vous de la quantité et de la qualité des aliments qui vous sont distribués dans ces structures ?**

- Pas toujours au top. J’ai déjà eu des sauces tomates, compotes de pomme dont la date de consommation était dépassée de plusieurs mois. Certains de ces aliments sont ratés par exemple confiture trop cuite.
- Infect
- Satisfaisantes
- Passable
- Pas eu de souci
- Des fois c’est juste mais il en faut pour tout le monde
- Dates courtes, parfois gâté
- Quantités petites, qualité je ne prends pas tout
- Non trop de conserves

### Ces aliments se cuisinent-ils facilement ?

- Certaines marques de conserve ne sont pas terribles, niveau des top budget
- Pas spécialement
- Oui
- Oui
- Oui
- Tout dépend ce que vous avez et des personnes
- Bof
- Oui
- Non

### Avez-vous bénéficié de tarifications sociales sur l'alimentation sur votre territoire ?

- Non
- Non
- Non
- Non
- Je ne sais pas
- Non
- Non mais j'aimerais
- Non

### Quelles pistes d'amélioration voyez-vous concernant l'aide alimentaire ?

- Une entente entre des producteurs victimes de centrales d'achat agressives et des consommateurs de façon à fournir des fruits ou des légumes frais à des épiceries solidaires ou des écoles
- Le public précaire soit plus informé
- Sécurité sociale alimentaire
- Que ce soit accessible pour tous
- Baisse des prix. Bons produits pas chers accessibilité à tous
- Revoir les tarifs encore plus bas
- Aller au magasin normal et pouvoir acheter à un prix solidaire
- Non
- Pas de boîtes de conserve, légumes et fruits

Que pensez-vous de l'objectif d'avoir plus de 30% de fruits et légumes dans l'offre d'aide alimentaire ?

- Ce serait bien
- Bien mais inaccessible
- Oui
- Je trouve que ça passe
- Pourquoi pas
- Très bien
- Cela est bien pour les personnes concernées
- 60% serait mieux
- Essentiel
- Oui c'est bien
- Oui
- Je prenais les livraisons de repas de la mairie, c'était immangeable. Mais j'ai trouvé un restaurant Emeraude pour le repas de midi, c'est ouvert par la Mairie pour les seniors et ce n'est pas cher, il faut être inscrit au centre social
- Je n'ai pas eu recours à de l'aide alimentaire car ce n'est pas de la bonne qualité.
- A l'armée du salut, les produits étaient desséchés

## 6. Le gaspillage alimentaire

### Quel est votre rapport au gaspillage alimentaire ? Y êtes-vous sensibles ? Quelles pratiques développez-vous pour limiter le gaspillage alimentaire ?

- Cuisiner et congeler les produits frais vendus par l'épicerie solidaire car sont souvent pas très frais.
- Très sensible, j'achète souvent des fin LDC
- Je ne gaspille pas
- Très sensible au gaspillage alimentaire. J'ai le nécessaire sans faire de réserve
- J'évite le gaspillage, je fais des petites quantités pour ne pas gaspiller
- Le rapport au gaspillage, je trouve ça horrible surtout dans les self et restaurants alors qu'il y a beaucoup de gens qui ne mangent pas. Donner l'autorisation pour que les organismes puissent donner à la place de jeter. Et pas trop en faire de grandes quantités
- Oui très sensible au vue des personnes dans le besoin
- Oui. Les restes peuvent être mangés dans la semaine.
- Faire super attention, congeler
- Je cuisine tout ce qu'il y a dans mon frigo, je m'organise pour acheter des produits qui ne périmé pas
- Oui très sensible, je cuisine et quantité et garde au frigo
- Je ne gaspille pas, je ne cuisine pas trop pour pas jeter
- Non
- Je ne jette quasi jamais, j'organise els repas pour ne pas les jeter
- Dans les structures d'hébergement, il y a beaucoup de gaspillage. ¼ des plateaux repas sont gaspillés. Je connais une association pour l'alimentation précaire qui lutte contre le gâchis.

## 7. Les ressources locales à disposition ou non en termes d'alimentation durable

**Y-a-t-il à côté de chez vous des magasins bio ou de bonne qualité accessible financièrement ? Est-ce vous vous y rendez ? Si oui ou non, pour quelles raisons ?**

- Non
- Non, trop cher
- Oui et nous y avons accès par le biais d'un marché partagé
- Non je ne vais pas dans les magasins bio loin et chers
- Il y a des magasins bio mais je n'y vais pas ils sont trop loin
- Je ne sais pas à part des rayons dans les grandes surfaces
- Non
- Non il n'y en a pas.
- Non, trop cher
- Non
- Oui, j'y vais souvent
- Oui à Intermarché, c'est cher
- Oui

**Rencontrez-vous des obstacles / freins pour vous rendre dans ces magasins ?**

- En dehors du prix, pas l'impression d'être à ma place.
- Oui le prix
- Non
- Trop loin trop cher
- Parfois oui
- Les freins c'est que c'est cher et que quand on n'a pas les moyens c'est compliqué
- Non
- Oui car les prix sont encore plus élevés que la grande surface
- Oui, trop loin
- Non, proche de chez moi
- Non

**Pensez-vous que les magasins biologiques sont réservés seulement à certains types de publics ?**

- Un peu oui
- Oui tout à fait, qui ont les moyens
- Sûrement
- Oui
- Non
- Entre les deux
- Non
- Oui
- Oui
- Oui, tous les produits sont chers
- Oui
- Non
- C'est cher
- Cher

## 8. Votre participation aux politiques publiques en rapport avec l'alimentation

### Qu'aimeriez-vous dire à ceux qui élaborent et mettent en place les politiques publiques liées à l'alimentation ?

- J'aimerais qu'il fasse en sorte que la spéculation financière sur les denrées alimentaires soit interdite et considérée comme un crime. Qu'ils arrêtent de privilégier les grandes structures de distribution car les consommateurs et les vendeurs (surtout les petits producteurs de fruits et légumes) sont les victimes de leur toute puissance.
- Qui en prend en compte les gens en précarité croissante afin d'éviter des maladies pour le mal manger
- Une TVA réduite selon quotient familial
- Je voudrais dire que le bio est une façon de gagner beaucoup d'argent au détriment de ceux qui n'en n'ont pas. La terre a été saccagée par les produits chimiques ça ne devrait pas être les pauvres en subissent les conséquences, je préfère ne pas manger plutôt que manger contaminé ! Les politiques publiques devraient demander aux lobbies d'aide financièrement à mettre en place leur politique publique
- Il faut nous aider à avoir accès plus facilement à des prix bas et accessibles
- Alimentation accessible à tous, prix réduits, plus de moyens pour manger à sa faim
- De revoir les prix
- Que la réalité est telle que ce qui est élaboré en France n'est même pas appliqué aux Antilles
- Donner des listes pour savoir les aliments les moins chers et de meilleure qualité, leurs marques et où les acheter
- Donner la parole à tout le monde, surtout aux personnes les plus précaires
- C'est bien
- Des magasins moins chers, des maisons sociales
- Baisser le prix de ce qui est moins acheté

Comment selon vous, les inégalités d'accès à une alimentation saine, durable et suffisante pourraient être réduites ? Par quels leviers prioritaires (prix des produits, qualité des aliments, informations sur la qualité des produits et sensibilisation sur la nutrition, offre disponible près de chez vous, offre d'aide alimentaire, etc.) ?

- Oui en établissant des ponts entre les producteurs et les consommateurs de façon à fournir plus de débouchés aux producteurs et plus d'aliments frais à des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Comme j'habite dans une zone de production de fruits et légumes, cela pourrait être réalisé si la volonté syndicale ou politique existait
- Prix des produits, qualité des aliments, informations sur la qualité des produits et sensibilisation sur la nutrition, offre disponible près de chez vous
- Augmenter les minima sociaux
- Que tout le monde y ait accès : prix, qualité, rapport qualité/prix, aide alimentaire pourquoi pas ?
- Baisse des prix, le partage et le don à la place de jeter
- Revoir les salaires le niveau de vie
- Il faudrait une baisse significative des prix, une proposition de produits de meilleure qualité, une meilleure communication sur les aides alimentaires
- Tarification spécifique en magasin normal, et tous ces leviers
- Développer les systèmes de vente bradée sur les fruits et légumes avant que les magasins les jettent, et plus d'informations sur les produits, marques, aliments, lieu pour acheter moins cher, avec un site avec une liste de référence
- En baissant les prix et en donnant accès au plus grand nombre
- Baisser les prix, aide alimentaire nutriscore culpabilisant
- Prix des produits
- Tous ces leviers
- On ne se sent même plus concernés parce que plus le temps passe, plus c'est difficile. On est spectateurs. Je ne vois pas comment ça pourrait être amélioré
- Les actions de la SNANC sont très bien, mais comment ils mettent ça en place, en termes de budgets, moyens, etc.
- On parle de notre savoir expérientiel : cette fois-ci vous vous mettez à ma place. Il y a de la bonne volonté, mais mettez-vous à ma place. Je ne peux pas bouger quand j'ai des problèmes de santé, avec l'AAH. J'ai découvert que je faisais partie de ceux qui impactaient le moins l'écologie dans ma consommation alimentaire (dans le cadre avis sur

la transition écologique). Néanmoins, je n'ai plus accès aux paniers alimentaires, je ne pouvais pas y aller à chaque fois donc je suis sortie des listes. J'ai des problèmes d'estomac. Les 200€ que j'ai mis de côté pour mes vacances, j'ai tout fait partir en un mois en essayant de manger sain. Je me bousille l'estomac, je recherche des stratégies pour mieux manger, ça a du poids sur mon stress. Quand on voit les marges que se font les grandes enseignes, il faut avoir la possibilité que ce soit accessible, ce qui est jeté ce n'est pas nous qui choisissons que ce le soit. Vous n'imaginez pas la difficulté pour avoir de l'alimentation de qualité, je vais acheter des paquets de tomate alors que je n'ai même pas le droit d'en manger. Vous ne vous rendez pas compte de la difficulté. Et on voit des gens de la grande distribution se plaindre de pas faire assez de marge. Les marges des grands groupes sont, je pense, dans les 1ers leviers pour l'accès pour tous à une alimentation saine

## 9. Questions autour des actions de la SNANC (objectif 9) plus précisément (si vous le souhaitez) :

**Action 32 : Quelles sont les denrées que vous recherchez le plus / qui devraient être les plus disponibles dans l'aide alimentaire, pour répondre à vos besoins ?**

- Fruits et légumes frais
- Des protéines et légumes
- Je ne sais pas
- Les pommes de terre et les carottes
- Je ne suis pas difficile
- Féculents
- Fruits et viande, poisson frais
- Fruits, légumes, poissons
- Viandes, légumes
- Féculents, protéines, fruits et légumes
- Légumes, poissons
- Poissons, viandes
- Poissons viande

**Action 33 : Connaissez-vous des dispositifs itinérants d'aide alimentaire ? Vous a-t-on déjà parlé d'une action d'aide alimentaire sans que vous ayez vous-mêmes à vous renseigner ? Si oui, qui vous en a parlé ?**

- Oui la Régie du territoire a mis en place un « épibus » qui rayonne sur une dizaine de Km. Renseignement donné par la Régie puisque je fréquentais son épicerie solidaire avant le lancement de cet « épibus »
- Non
- Non
- Non
- Non
- Non
- Non
- Oui
- Les deux, en stage de formation
- Non
- Non

**Action 34 : Identifiez-vous les initiatives, acteurs, associations ou autres qui permettent de lutter contre la précarité alimentaire sur votre territoire ?**

- Le CHRS de Villeneuve sur Lot propose la possibilité de venir cuisiner dans leurs locaux, les produits fournis par le secours pop ou les restos du cœur pour ceux qui sont mal logés.
- Oui
- Oui
- Oui parfois
- Secours catholique, secours populaire, resta du cœur
- Oui
- Oui
- Pas trop
- Oui
- Oui
- Non

**Action 35 : Quels sont selon vous les actions ou dispositifs qui permettraient de mieux lutter contre la précarité alimentaire ? Chèques alimentation ? Prix différenciés sur les produits ou tarification sociale ? Autres idées ?**

- Les entreprises agroalimentaires et La grande distribution ont un pouvoir immense sur la fourniture des aliments. Elles ont provoqué une transformation des habitudes alimentaires. Je ne suis pas sûre que permettre aux consommateurs d'avoir des produits bruts pas chers auprès de producteurs locaux serait satisfaisant pour eux.
- Tarifications sociales et cheque alimentation
- Tarification sociale
- Action éducation à mieux manger, apprendre à cuisiner sain, dans les écoles sensibiliser les enfants, les chèques aliments ne serviront à rien si c'est pour acheter de la mauvaise qualité
- Déjà que les pouvoirs publics nous aident : les chèques alimentaires on n'en a pas vu la couleur
- Plus d'aides pour aider les gens qui vivent la précarité
- Non
- Obliger la baisse SIGNIFICATIVE de TOUS les produits auprès des grandes distributions
- Prix différenciés partout
- Plus d'informations, liste avec des lieux et marques intéressantes
- Chèque alimentaire
- Prix différenciés
- Les chèques

**Action 36 : Si vous avez des enfants (à l'école ou étudiants), que pensez-vous de la restauration collective (cantine, CROUS, etc.) ? Avez-vous rencontré des enjeux pour y accéder ? Avez-vous bénéficié de tarifs préférentiels ?**

- Pas spécialement malheureusement
- Oui c'est bien pour eux au moins ils ont un repas, tarif préférentiel à 1 euro à la cantine
- Au moins ils ont un repas équilibré par jour
- Au CROUS Le budget proposé aux étudiants est intéressant. La cantine scolaire en fonction des communes reste très élevée.
- Ma fille n'apprécie pas le repas. Il n'y a pas de tarifs préférentiels
- Correct
- Non pas de tarif
- Aide pour la cantine
- Non, que des boites de conserve

**Action 37 : Pensez-vous que les producteurs locaux (agriculteurs, petits producteurs, etc.) sont suffisamment valorisés sur votre territoire ?**

- Non, ils sont souvent isolés et soumis aux volontés des centrales d'achat et de la grande distribution.
- Non
- Non
- Non pas du tout il faut les valoriser
- Non pas beaucoup d'actions menées. Pas énormément valorisé même sur les réseaux sociaux.
- Non pas du tout
- Non
- Non, il faut plus d'échanges en direct
- Non pas du tout
- Non
- Non, parce que c'est cher
- Je n'en vois pas

## B. Questionnaire

Nom (de la personne concernée ou de l'association) :

Les questions	Vos contributions
<b>Les représentations liées à l'alimentation, y compris l'aide alimentaire</b>	
Pour vous, que signifie « bien manger » ?	
Selon vous, de quels aliments doit-être constitué un repas (déjeuner, dîner) idéal ?	
Vous est-il déjà arrivé de ressentir un sentiment de honte lié à votre alimentation ? Comment en êtes-vous arrivé à ressentir ce sentiment ?	
<b>Les habitudes et pratiques alimentaires et les arbitrages alimentaires concrets lors des courses</b>	
Est-ce que vous parvenez à consommer cinq fruits et légumes par jour ?	
Où vous approvisionnez-vous ? Comment en êtes-vous arrivés à vous approvisionner dans ces lieux ?	
Quels types d'aliments consommez-vous ? Y compris le plus ? Le moins ?	
Quelles sont vos habitudes en termes de cuisine ? (Cuisine à partir d'aliments bruts ou plats préparés ?)	
Mangez-vous les aliments que vous souhaitez ? Certains aliments vous paraissent-ils inaccessibles ? Pour quelles raisons (prix, distance, temps, etc.) ?	
Est-ce que, pour les parents, vous priorisez certains achats pour vos enfants et non pour vous ?	
Sur quels critères vous basez-vous pour choisir vos aliments ?	
De quels types d'aliments vous privez-vous par manque de moyens ?	
Quels aliments aimeriez-vous consommer plus souvent ? Est-ce que certains aliments vous manquent ?	

Qu'est-ce qui faciliterait, selon vous, l'accès à des aliments sains et durables ?	
Quelles pratiques mettez-vous en place face à l'inflation ?	
<b>La précarité alimentaire</b>	
Vous considérez-vous en situation de précarité alimentaire ? Comment cela se matérialise concrètement au quotidien ?	
Considérez-vous que vous avez accès à une alimentation saine et suffisante ? Si non, quels sont les freins à cela ?	
<b>L'impact de l'alimentation sur votre santé</b>	
Avez-vous ou avez-vous déjà eu (ou vos proches) des problèmes de santé qui pourraient être liés à votre alimentation ?	
Pour vous, qu'est-ce qu'une « alimentation saine et durable » ?	
Arrivez-vous à y avoir accès ? Ou essayez-vous ? Si oui ou non, pour quelles raisons ?	
Que pensez-vous des labels, du Nutri-score ?	
Avez-vous des craintes quant aux produits chimiques / pesticides de certains aliments ?	
<b>Votre regard sur l'aide alimentaire</b>	
Avez-vous déjà eu recours à de l'aide alimentaire (structures d'aide alimentaire, épiceries sociales et solidaires, etc.) ? Laquelle ou lesquelles ?	
A quels types d'aliments avez-vous accès via ces structures ?	
Pouvez-vous choisir les aliments que vous allez consommer dans ces structures ?	
Que pensez-vous de la quantité et de la qualité des aliments qui vous sont distribués dans ces structures ?	
Ces aliments se cuisinent-ils facilement ?	

Avez-vous bénéficié de tarifications sociales sur l'alimentation sur votre territoire ?	
Quelles pistes d'amélioration voyez-vous concernant l'aide alimentaire ?	
Que pensez-vous de l'objectif d'avoir plus de 30% de fruits et légumes dans l'offre d'aide alimentaire ?	
<b>Le gaspillage alimentaire</b>	
Quel est votre rapport au gaspillage alimentaire ? Y êtes-vous sensibles ? Quelles pratiques développez-vous pour limiter le gaspillage alimentaire ?	
<b>Les ressources locales à disposition ou non en termes d'alimentation durable</b>	
Y-a-t-il à côté de chez vous des magasins bio ou de bonne qualité accessible financièrement ? Est-ce que vous y rendez ? Si oui ou non, pour quelles raisons ?	
Rencontrez-vous des obstacles / freins pour vous rendre dans ces magasins ?	
Pensez-vous que les magasins biologiques sont réservés seulement à certains types de publics ?	
<b>Votre participation aux politiques publiques en rapport avec l'alimentation</b>	
Qu'aimeriez-vous dire à ceux qui élaborent et mettent en place les politiques publiques liées à l'alimentation ?	
Comment selon vous, les inégalités d'accès à une alimentation saine, durable et suffisante pourraient être réduites ? Par quels leviers prioritaires (prix des produits, qualité des aliments, informations sur la qualité des produits et sensibilisation sur la nutrition, offre disponible près de chez vous, offre d'aide alimentaire, etc.) ?	
<b>Questions autour des actions de la SNANC (objectif 9) plus précisément (si vous le souhaitez) :</b>	
Aviez-vous déjà entendu parler du programme Mieux Manger Pour Tous ?	

Action 32 : Quelles sont les denrées que vous recherchez le plus / qui devraient être les plus disponibles dans l'aide alimentaire, pour répondre à vos besoins ?	
Action 33 : Connaissez-vous des dispositifs itinérants d'aide alimentaire ? Vous a-t-on déjà parlé d'une action d'aide alimentaire sans que vous ayez vous-mêmes à vous renseigner ? Si oui, qui vous en a parlé ?	
Action 34 : Identifiez-vous les initiatives, acteurs, associations ou autres qui permettent de lutter contre la précarité alimentaire sur votre territoire ?	
Action 35 : Quels sont selon vous les actions ou dispositifs qui permettraient de mieux lutter contre la précarité alimentaire ? Chèques alimentation ? Prix différenciés sur les produits ou tarification sociale ? Autres idées ?	
Action 36 : Si vous avez des enfants (à l'école ou étudiants), que pensez-vous de la restauration collective (cantine, CROUS, etc.) ? Avez-vous rencontré des enjeux pour y accéder ? Avez-vous bénéficié de tarifs préférentiels ?	
Action 37 : Pensez-vous que les producteurs locaux (agriculteurs, petits producteurs, etc.) sont suffisamment valorisés sur votre territoire ?	

Vous pouvez suivre l'actualité du #cnle, sur :



Le site internet [www.cnle.gouv.fr/](http://www.cnle.gouv.fr/)



LinkedIn | [CNLE](#) (Conseil national - Lutte contre la pauvreté)

